

2023 RAPPORT D'ACTIVITÉS

VILLE DE PÉRONNE





ÉDITORIAL

Chères Péronnaises, chers Péronnais,

L'année 2023 a une nouvelle fois été marquée par l'engagement constant de la municipalité en faveur du service public, du dynamisme local et de la qualité de vie de chacune et chacun.

Au fil des pages de ce rapport d'activités, vous découvrirez la richesse et la diversité des actions menées par les services municipaux, au plus près de vos attentes. De l'administration générale aux politiques éducatives, en passant par les services techniques, l'environnement, la sécurité ou encore l'accompagnement à la vie locale, tous les domaines ont été investis avec rigueur, méthode et dévouement.

Parmi les réalisations notables de cette année figurent la poursuite des projets structurants dans le cadre du programme "Petite Ville de Demain", les efforts engagés pour la rénovation énergétique de notre éclairage public et de nos bâtiments communaux, ainsi que les investissements importants dans les équipements scolaires, les services à la population et l'embellissement du cadre de vie.

L'accompagnement du commerce local à travers l'opération des chéquiers péronnais, le soutien aux familles avec la mise en place de la cantine à 1 €, ou encore la modernisation de notre communication municipale, illustrent également notre volonté de bâtir une ville solidaire, connectée et tournée vers l'avenir.

Ces avancées sont rendues possibles grâce à l'implication des agents municipaux, à l'engagement des élus et à la participation active des habitants. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui contribuent, chaque jour, à faire de Péronne une ville dynamique, accueillante et résolument tournée vers demain.

Avec confiance et détermination, poursuivons ensemble cette ambition partagée pour notre territoire.

Gautier MAES
Maire de Péronne

LES ÉLUS



Gautier MAES
MAIRE



Marie-Ange LECOCQ
1ÈRE ADJOINTE



Bruno THOMAS
2ÈME ADJOINT



Céline BEAUGRAND
3ÈME ADJOINTE



Bruno CONTU
4ÈME ADJOINT



Laurence LEMAIRE
5ÈME ADJOINTE



Philippe PONCHON
6ÈME ADJOINT



**Marie-Dominique
MÉNAGER**
7ÈME ADJOINTE



Wilfried BELMANT
8ÈME ADJOINT



Cindy YGOUF
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE



Michel DREVELLE
CONSEILLER DÉLÉGUÉ



Claudette GUIDON
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE



Pierre BARBIER
CONSEILLER DÉLÉGUÉ



Isaac PEREZ
CONSEILLER DÉLÉGUÉ



Sylvain VELU
CONSEILLER DÉLÉGUÉ



Patricia ZANINI
CONSEILLÈRE



Delphine MARTEL
CONSEILLÈRE



Martine RICHARD
CONSEILLÈRE



Fabrice CARETTE
CONSEILLER



Juliette BUSIGNIES
CONSEILLÈRE



Thierry SAVREUX
CONSEILLER



Valérie KUMM
CONSEILLÈRE



Jérôme DEPTA
CONSEILLER



Annie BAUCHART
CONSEILLÈRE



Dany HAUDIQUET
CONSEILLER



Sylvie MAJOREL
CONSEILLÈRE



Thérèse DHEYGERS
CONSEILLÈRE



Dany TRICOT
CONSEILLÈRE



Philippe VARLET
CONSEILLER

TEMPS FORTS





PÉRONNE

Située dans le Santerre, au carrefour du Vermandois et de l'Amiénois, la ville de Péronne occupe une position centrale dans la région des Hauts-de-France. Située à l'est d'Amiens, Péronne est une ville moyenne de 7 458 habitants (recensement 2020), sous-préfecture de la Somme et chef-lieu d'arrondissement. Elle est également le siège de la Communauté de Communes de la Haute-Somme, qui regroupe 60 communes.

Péronne est une ville d'eau, traversée par la Somme, la Cologne et le Canal du Nord. Ce réseau fluvial, emprunté quotidiennement par une cinquantaine de bateaux, attire aussi bien les péniches que les plaisanciers. Ses nombreux étangs font le bonheur des pêcheurs et contribuent à la douceur de son cadre de vie.

La beauté de son environnement n'est pas le fruit du hasard. Depuis 2013, Péronne arbore fièrement sa troisième fleur du Label "Villes et Villages Fleuris", une distinction qu'elle a su conserver au fil des années. Ce label récompense le travail conjoint des agents des espaces verts, des élus et des habitants pour l'embellissement de la ville. À travers leur engagement quotidien, ils contribuent à faire de Péronne une commune où il fait bon vivre, ensemble, dans un cadre soigné, accueillant et respectueux de l'environnement.

Péronne est également une ville marquée par un riche passé. Ancienne place forte, elle a toujours été convoitée, et presque tous les rois de France y ont laissé leur empreinte. Mais c'est au cours des deux derniers siècles, notamment lors des deux guerres mondiales, que la ville a été profondément éprouvée. Péronne s'est toujours reconstruite avec courage et détermination. Ville de villégiature, dynamique et fière de son histoire, elle s'apparente à la salamandre de François Ier qui orne les façades de l'Hôtel de Ville ou encore au cygne blanc glissant sereinement sur ses étangs : des symboles de résilience et de paix.

Aujourd'hui ville dynamique et touristique, Péronne attire chaque année près de 80 000 visiteurs, notamment grâce à l'Historial de la Grande Guerre, lieu de mémoire incontournable particulièrement apprécié des Australiens, Néo-Zélandais et Britanniques. Son Office de Tourisme et son Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) participent activement à son rayonnement culturel et économique. Enfin, Péronne est également une ville ouverte sur le monde puisqu'elle est jumelée avec Altena (Allemagne), Blackburn (Royaume-Uni) et Salobreña (Espagne) affirmant ainsi son identité européenne.

PÉRONNE



SERVICES DE MOYENS ET DE SUPPORTS

AFFAIRES GÉNÉRALES
COMPTABILITÉ
COMMANDE PUBLIQUE
RESSOURCES HUMAINES
COMMUNICATION
INFORMATIQUE
ASSURANCE
HYGIÈNE ET PROPRETÉ
ACCUEIL

01

Le secrétariat général, constitué d'une assistante de direction, joue un rôle clé en offrant un soutien dynamique et efficace à la Directrice Générale des Services ainsi qu'aux élus dans l'exercice de leurs fonctions. Il garantit un appui constant à la Direction, tant en matière d'organisation que de suivi des dossiers, tout en assurant l'accueil et la diffusion d'informations pertinentes. En étroite collaboration avec les différents services et partenaires internes, il veille à maintenir un lien fluide et efficace entre la Direction Générale et les élus.

MISSIONS PRINCIPALES

- Préparation des conseils municipaux
- Organisation & préparation des commissions municipales
- Rédaction des actes administratifs, arrêtés, conventions, règlements, délibérations et décisions, procès-verbaux, comptes-rendus
- Gestion des demandes de rendez-vous
- Tenue des registres
- Réalisation d'un recueil administratif annuel
- Répondre aux services municipaux
- Réception et tri des courriers
- Réception et distribution des parapheurs
- Mise en oeuvre des décisions du conseil Municipal et suivi avec les services
- Prise en charge des actes transmissibles au contrôle de légalité et le rendu exécutoire des actes
- Enregistrement des associations syndicales
- Rédaction de courriers et courriels
- Suivi des demandes de matériel internes et externes
- Accueil physique et téléphonique de la Direction Générale
- Informer et orienter dans leur démarche les interlocuteurs internes et externes
- Suivi de la consommation de carburant
- Accueil pour travail d'intérêt général

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales sont composées de conseillers municipaux. Elles permettent l'étude de différents sujets relatifs à la délégation concernée. Elles sont organisées à la demande des élus.

Les commissions sont :

- Développement économique, emploi, commerce et finances
- Jeunesse et éducation
- Sécurité, travaux, voirie et bâtiments
- Sport et vie associative
- Urbanisme, habitat, cadre de vie et environnement
- Affaires sociales, solidarité et santé
- Communication et démocratie participative
- Restauration
- Appel d'offres et adjudications

Chaque année, le secrétariat général organise la commission communale des impôts directs.

GESTION COURANTE

LES DEMANDES DE MATÉRIEL

220

demandes de matériel traitées par le secrétariat général.

COURRIERS

6306

courriers postaux reçus

UN SERVICE AU COEUR DE LA PRÉPARATION DES CONSEILS MUNICIPAUX

Chaque séance du conseil municipal doit faire l'objet d'un processus rigoureux de préparation dont la secrétaire générale est la garante. Un manquement aux formalités légales de préparation peut entraîner une illégalité des délibérations adoptées au cours de la séance concernée. Le conseil municipal doit se réunir au minimum une fois par trimestre. Cependant, le maire a la possibilité de convoquer des réunions supplémentaires dès qu'il le juge nécessaire

La préparation de chaque séance du conseil municipal exige une planification minutieuse et anticipée, comprenant les étapes suivantes :

- Rédaction et publication des convocations à destination des élus
- Envoi des invitations à la presse
- Information des services municipaux concernés
- Élaboration de l'ordre du jour
- Rédaction des notes explicatives de synthèse pour chaque point à l'ordre du jour
- Création d'un livret regroupant toutes les informations à destination des élus
- Conception d'un fichier PowerPoint à diffuser lors de la séance
- Préparation des feuilles d'émargement, incluant l'annotation des absences et pouvoirs éventuels
- Préparation de l'enregistrement audio pour la rédaction du procès-verbal

L'assistante de direction assiste à chaque séance du conseil municipal afin de collecter les informations nécessaires à la rédaction du procès-verbal.

Une fois la séance terminée, l'assistante de direction est chargée des actions suivantes :

- Rédiger et publier le compte-rendu des délibérations sur le site internet de la ville
- Rectifier, si nécessaire, et publier le procès-verbal approuvé de la dernière séance
- Rédiger les délibérations, les soumettre à la signature du Maire
- Envoyer chaque délibération et ses annexes à la Préfecture pour contrôle de légalité
- Transmettre les délibérations aux services municipaux concernés
- Rédiger le procès-verbal détaillant les discussions, les débats et les interruptions de séance
- Archiver tous les documents liés à la séance

15
COMMISSIONS

6
CONSEILS
MUNICIPAUX

ACTES & DOCUMENTS

8

Arrêtés
municipaux

32

Décisions

73

Délibérations

100

Notes de
synthèse

6

Procès-verbaux

138

Convocations

113

Actes passés au contrôle de légalité

SUIVI ADMINISTRATIF



3277

chéquiers péronnais distribués,
soit un total de **159 850€**
injectés dans les **75 commerces**
du centre-ville participants



13

chat stérilisés et identifiés dans
le cadre de la convention
signée avec 30 millions d'Amis
(délibération du 27 mars 2023)



3

personnes condamnées à un
Travail d'Intérêt Général
accueillies

Le service comptabilité, composé de deux agents, joue un rôle essentiel dans la gestion financière de la commune. Il assure la tenue des comptes publics, garantit la transparence budgétaire et veille au respect des obligations légales et réglementaires en matière de finances locales.

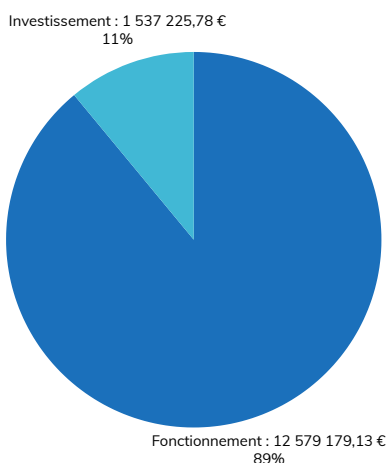
MISSIONS PRINCIPALES

- Suivi des dépenses et recettes
- Traitement des factures, gestion des paiements et encaissements
- Vérification de la conformité des opérations et suivi des engagements financiers
- Participation à la préparation du budget primitif, du compte administratif et des décisions modificatives

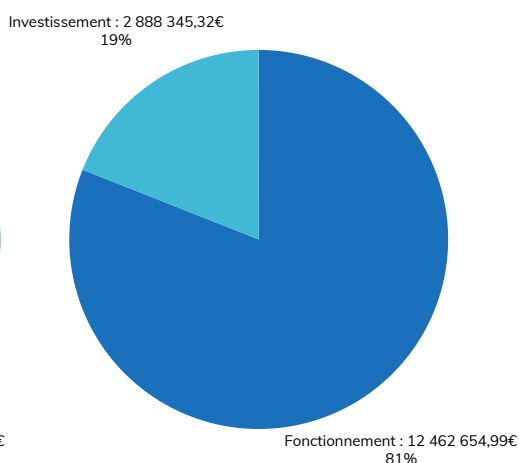


SUIVI DES RECETTES & DÉPENSES

TOTAL RECETTES



TOTAL DÉPENSES



CONTRÔLES INTERNES

CONTRÔLES SIMPLES

Contrôle par le responsable du service uniquement

- 12** Contrôles d'encaissement des concessions cimetières
- 12** Contrôles d'encaissement des locations budget ville
- 12** Contrôles d'encaissement des locations bureaux de l'Espace Entreprises
- 4** Contrôle par trimestre des commandes non soldées (non réglées)

CONTRÔLES APPROFONDIS

Contrôle effectué par le responsable du service et validé par la Direction Générale des Services

- 2** Contrôles approfondis des régies (spectacles et crèche)
- 1** Contrôles approfondis des loyers ville et loyers de l'Espace Entreprises
- 3** Contrôles approfondis de plusieurs factures non réglées

Suite aux différents contrôles, trois procédures ont été mises en place :

- Procédure de contrôle de recouvrement des impayés
- Suivi des encaissements des caisses de maladie et mutuelles suite aux arrêts maladie
- Suivi de la commande jusqu'au paiement des factures (engagements au mandatement)

Les achats publics représentent l'ensemble des achats réalisés par les services de l'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de droit public. Cet achat sert à satisfaire leurs besoins (en matière de travaux, de fournitures et/ou de services) et ceux des destinataires de l'action ou des politiques publiques. L'efficacité de l'acte d'achat est liée à la capacité de l'acheteur à formuler son besoin de manière précise et lisible, ainsi que de connaître les opportunités du marché des fournisseurs.

La fonction achat au sein de la commune de Péronne est récente : elle se développe maintenant depuis 2021.



En 2018, il y a eu la création du service achat au sein de la commune. Depuis, ce service ne cesse d'évoluer pour devenir de plus en plus efficace et pertinent. En 2023, un nouvel agent a été nommé acheteur public et une nouvelle méthode de travail a été instaurée.

MISSIONS PRINCIPALES

- Pilotage et gestion des marchés publics
- Accompagnement des services municipaux dans la définition de leurs besoins
- Sécurisation des achats
- Veille réglementaire et application du cadre juridique pour garantir la conformité des procédures
- Suivi et contrôle des marchés
- Vérification des prestations et application des clauses contractuelles

7 MARCHÉS PUBLICS

Déconstruction du Moulin Damay

Vannages du Moulin Damay

Fenêtres de l'Hôtel de Ville

Fenêtres des écoles

Éclairage terrains annexes du Stade

Toitures diverses

Fournitures scolaires

COMMANDES

631

commandes ayant fait l'objet d'une analyse suivie d'une négociation

DÉLAI DE TRAITEMENT

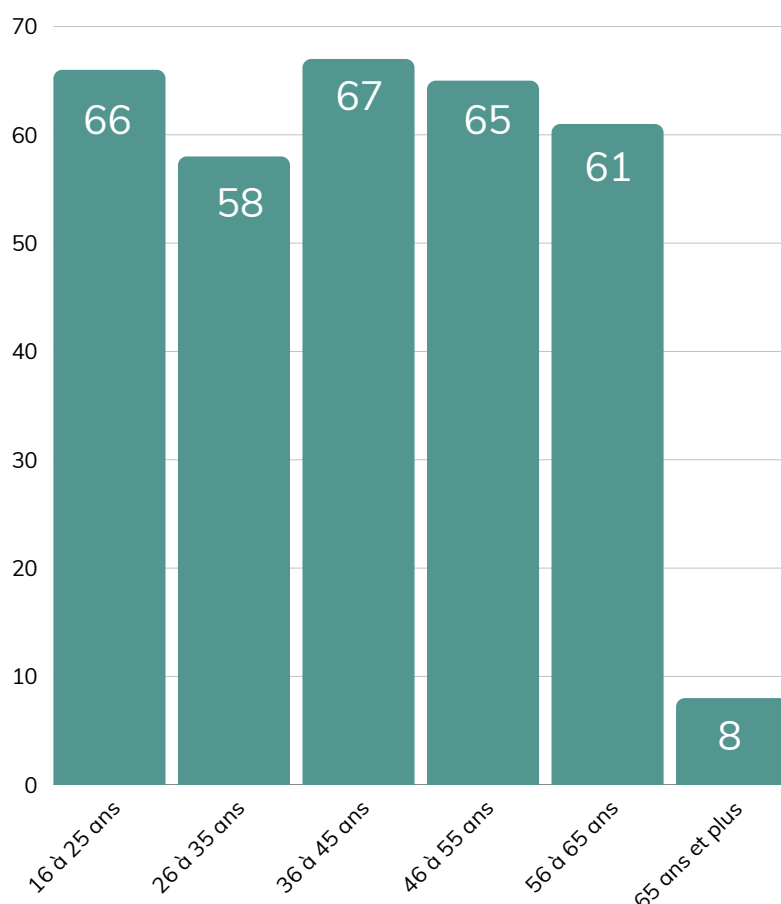
14.77 JOURS

Composé de deux agents, le service des Ressources Humaines veille à la gestion optimale du personnel municipal, tout en garantissant le respect des réglementations et en favorisant le développement professionnel des agents. Il intervient sur un large éventail de missions, en s'appuyant sur une démarche de qualité et de proximité. **Le service des Ressources Humaines oeuvre pour la gestion des carrières, la formation continue, le recrutement, ainsi que pour la gestion des aspects administratifs et réglementaires liés aux agents municipaux.** À travers ses actions, il participe activement à la création d'un environnement de travail favorable à la performance et à la motivation des équipes municipales.

MISSIONS PRINCIPALES

- Gestion des dossiers après les recrutements
- Gestion des carrières
- Gestion administrative du personnel
- Préparation et gestion des paies
- Suivi et mise à jour des grilles salariales en conformité avec la réglementation en vigueur
- Identification des besoins en formation des agents
- Mise en place des plans de formation
- Préparation des entretiens professionnels
- Gestion des instances représentatives du personnel
- Suivi de la santé des agents en lien avec les services de médecine professionnelle et préventive
- Accompagnement à la mobilité interne
- Développement des outils de gestion RH

NOMBRE D'AGENTS PAR TRANCHES D'ÂGES



8

Titularisations

6

Départs à la retraite

39

Sessions de formation

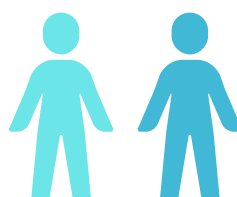
19

Stagiaires accueillis

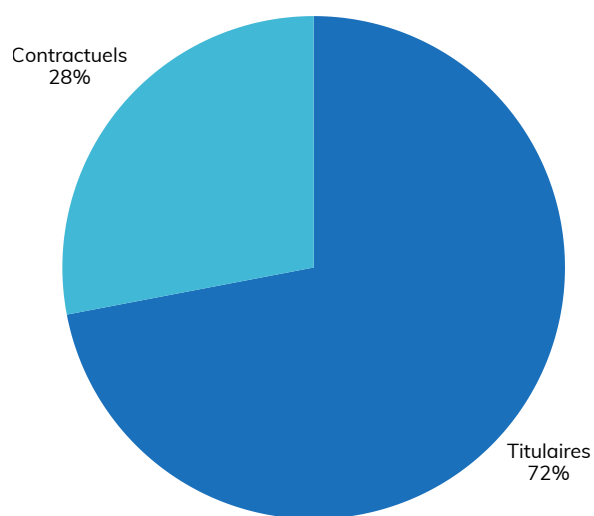
10

Apprentis en contrat

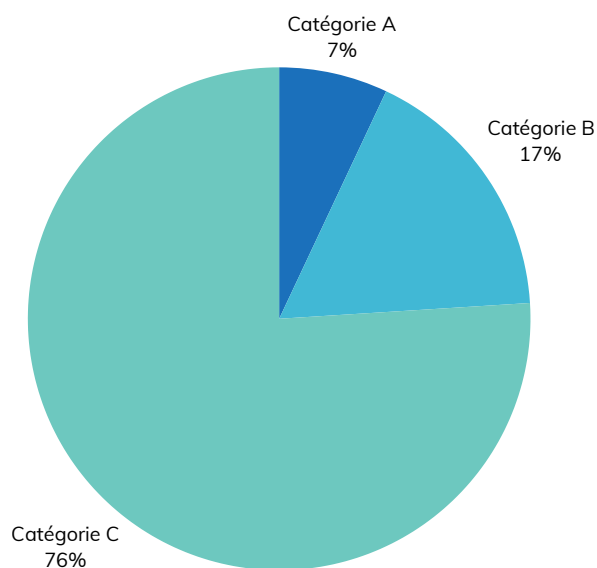
RÉPARTITION PAR SEXE

55%
DE FEMMES45%
D'HOMMES

TITULAIRES & CONTRACTUELS



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



BUDGET ET RÉMUNÉRATION

Les charges du personnel s'élèvent à **6 1266 764€**, soit **47,21%** des dépenses de fonctionnement.



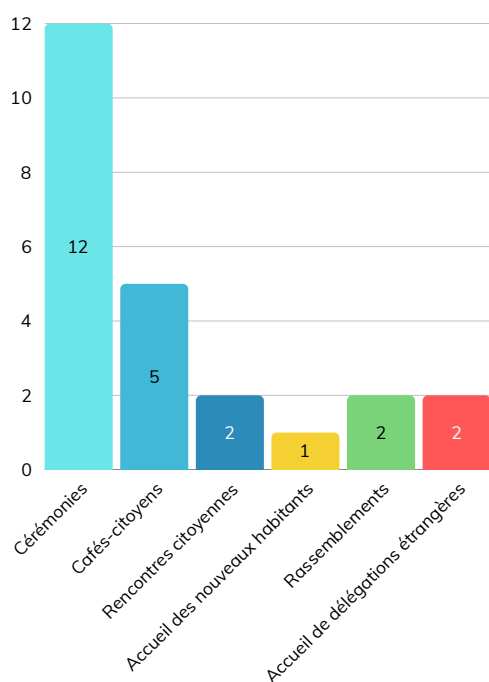
Fonction transversale par excellence, le service Communication est une courroie de transmission entre les élus, les services et les administrés pour servir le projet de la collectivité. Il joue un rôle essentiel dans la promotion et la valorisation des actions municipales, ainsi que dans la diffusion d'une information claire et accessible auprès de tous les publics. Par son action, il favorise la compréhension et la diffusion des projets. À travers sa mission, il s'engage à accompagner le développement de la ville en promouvant ses valeurs et son identité. Grâce à une organisation efficace et des initiatives stratégiques, il contribue au rayonnement de la ville et au renforcement du lien entre la municipalité et les citoyens.

Le fonctionnement du service, composé de 2 agents et 1 alternante, repose sur une collaboration étroite avec les autres services municipaux, les élus, les associations locales et les partenaires institutionnels.

MISSIONS PRINCIPALES

- Création et diffusion des supports de communication : bulletin municipal, affiches, flyers, brochures, ...
- Animation des plateformes numériques officielles
- Gestion des relations presse
- Mise en avant des réalisations municipales, des animations, des concerts et des festivités
- Réalisation de prises de vues photographiques
- Organisation des cérémonies officielles
- Organisation des réunions publiques
- Mise à jour des fichiers de contacts de la collectivité
- Veille et gestion du courrier et des courriels du service
- Gestion du budget du service

RELATIONS PUBLIQUES



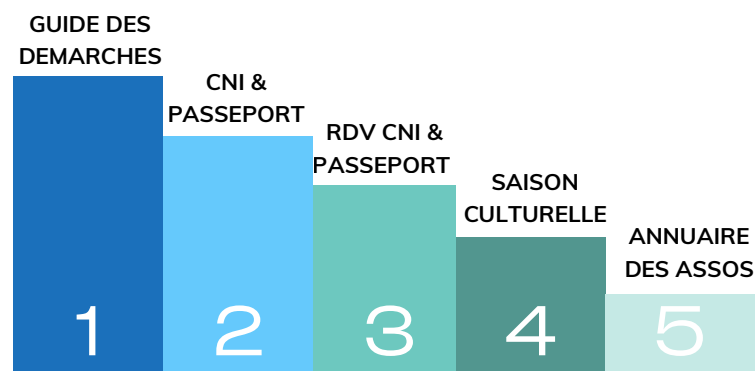
RELATIONS PRESSE



ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION INDONÉSIEENNE



SITE WEB



TOP 5 DES RUBRIQUES CONSULTÉES

La refonte complète du site internet de la Ville de Péronne a été actée en 2023 pour une mise en place en 2024. Durant l'année, le service communication a travaillé à l'actualisation des contenus et à la conception du nouveau site internet (arborescence, création des pages, intégration du contenu, etc...)

34 000
VISITEURS

134 310
PAGES CONSULTÉES



IMAGINA

4 644

UTILISATEURS*

11 609

UTILISATEURS
TOUCHÉS**

34 851

SESSIONS

173

SIGNALEMENTS

82

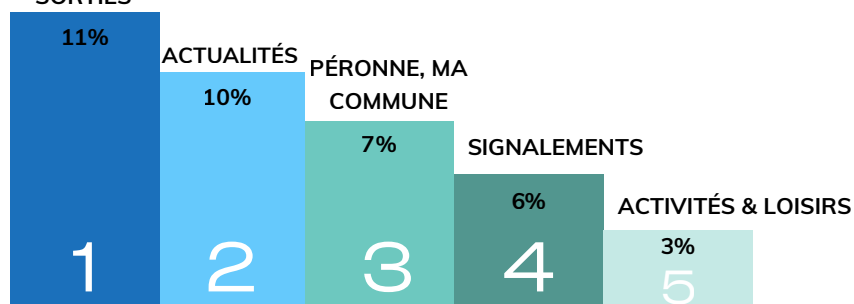
NOTIFICATIONS
PUSH ENVOYÉES
AUX ABONNÉS

*Une personne qui a téléchargé ET utilisé l'application

**Nombre théorique de personnes qui aurait profité de l'information dans l'application sans pour autant l'avoir téléchargée (dans le cadre d'un foyer ou d'un groupe d'amis par exemple)

Le 15 janvier 2023, la Ville de Péronne a lancé son application mobile " IMAGINA ". Destinée tant aux visiteurs qu'aux habitants, elle permet aux utilisateurs d'accéder en un clic à l'agenda des manifestations, à l'actualité, aux démarches en ligne et aux annuaires. L'application dispose également d'un module de signalement.

AGENDA DES SORTIES



TOP 5 DES RUBRIQUES CONSULTÉES

RÉSEAUX SOCIAUX



COUVERTURE* : **648 700**

VISITES** : **434 800**

INTERACTIONS*** : **117 000**

FOLLOWERS EN + : **2 600**



COUVERTURE* : **5 700**

VISITES** : **4 000**

PUBLICATIONS : **135**



VUES : **2 300**

ABONNÉS EN + : **67**

VIDÉOS EN DIRECT : **12**

VIDÉOS PUBLIÉES : **1**

*Nombre de personnes qui ont vu au moins une fois l'une des publications de la page

**Nombre de fois où la page a été visitée

***Nombre de like, de partages et de commentaires

01

calaméo

4

Péronne le Mag

1

Saison culturelle

2

Programmes mensuels pour le Centre social

1

Programme pour le Village de Noël

3 700

LECTURES
EN LIGNE

COMMUNICATION

LABEL VILLE INTERNET

En 2023, la Ville de Péronne a procédé à son inscription au label "Ville Internet" 2024, affirmant ainsi son engagement dans le développement d'une communication numérique inclusive et innovante. Ce label national valorise les collectivités qui mettent le numérique au service des citoyens et du territoire.

26

ACTIONS ENREGISTRÉES

2@

OBTENUS/4



COMMUNICATION PAPIER

4 500

PÉRONNE LE MAG
DISTRIBUÉS PAR
NUMÉRO

4 000

AGENDAS DE LA
SAISON CULTURELLE
DISTRIBUÉS

MAIS AUSSI



48

AVIS AUX
RIVERAINS

Le lancement de la saison culturelle 2023-2024 a été marqué par une nouvelle importante : la création du premier programme imprimé de la saison.

Ce support a permis de centraliser l'ensemble des événements proposés, de la musique aux expositions en passant par les spectacles, dans un format pratique et visuel.

En 2023, le service Communication a procédé à la réfection d'un panneau d'affichage de 4 m sur 3 m, en entrée de ville, ainsi qu'au nettoyage des affichages dans les abribus. Ces supports viennent s'ajouter à ceux déjà utilisés pour l'affichage mensuel.

8 Panneaux d'affichage dans les abribus

2 Colonnes MORISS

1 Panneau de 4m par 3m

17 Planimètres VEDIAUD

COMMUNICATION

SIGNALÉTIQUE ENVIRONNEMENTALE

En 2023, le service Communication a lancé une campagne de sensibilisation pour lutter contre les déjections canines et les mégots de cigarettes dans l'espace public.



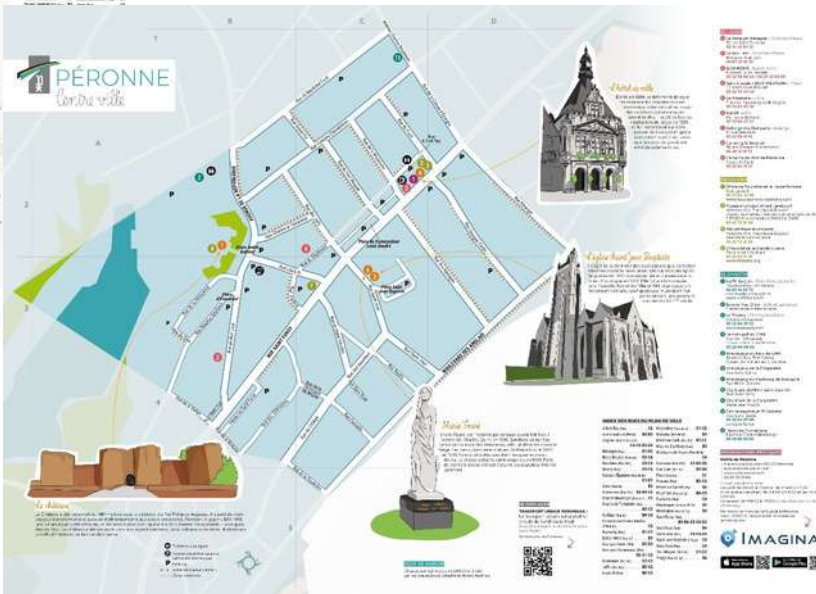
PLAN DE VILLE

En 2023, le plan de ville a été entièrement retravaillé pour offrir une version plus moderne et attrayante. Grâce à un graphisme repensé et des informations actualisées, ce support permet aux habitants, visiteurs et acteurs locaux de bénéficier d'un outil pratique et esthétique.



MOYEN DES RUES DU PLAN DE VILLE

Rue	Longueur (m)	Largeur (m)	Surface (m²)
Avenue de la République	120	10	1200
Rue de la Liberté	80	8	640
Rue du Commerce	60	6	360
Rue de la Paix	40	4	160
Rue de la Justice	30	3	90
Rue de la Vérité	20	2	40
Rue de la Sagesse	10	1	10
Rue de la Force	5	0.5	2.5
Rue de la Beauté	3	0.3	0.9
Rue de la Bonté	2	0.2	0.4
Rue de la Grâce	1	0.1	0.1



7 000

EXEMPLAIRES
DISTRIBUÉS
GRATUITEMENT

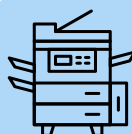
Le service informatique de la collectivité est assuré par un prestataire extérieur, le cabinet Consulting SI, qui met à disposition une équipe de trois experts pour répondre aux besoins technologiques et numériques de la collectivité. Dans le cadre de cette collaboration, Consulting SI accompagne la Ville de Péronne dans la gestion, l'optimisation et la sécurité de ses systèmes d'information.

MISSIONS PRINCIPALES

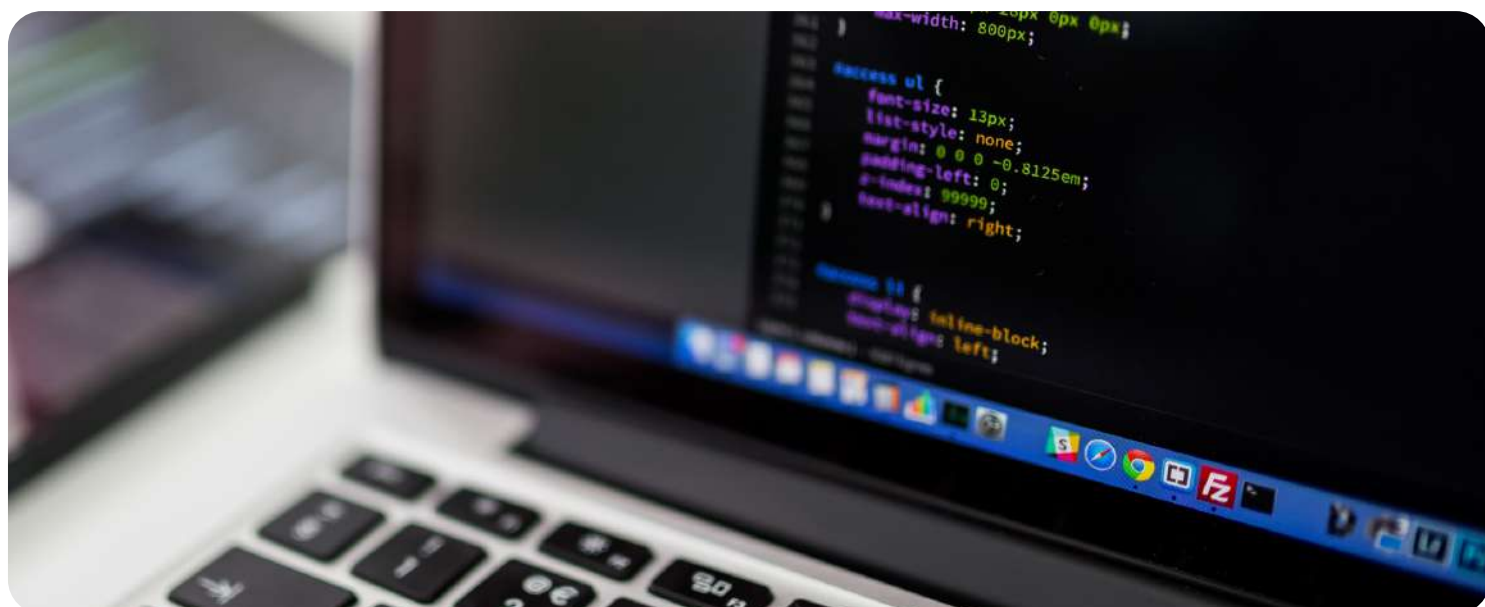
- Gestion des infrastructures et des réseaux
- Mise en place et maintenance des équipements informatiques
- Gestion des réseaux locaux et des connexions Internet pour garantir une communication fluide et sécurisée
- Mise en place de solutions sécurisées pour protéger les données sensibles
- Gestion des risques informatiques
- Assistance quotidienne auprès des utilisateurs pour résoudre les problèmes techniques
- Développement et optimisation des outils numériques

**1**SERVEUR DELL
CENTRAL**1**ÉQUIPEMENT
FORTI**103**PC /
PORTABLES**33**SWITCH
ARUBA**3**

DISQUES NAS

**32**BORNES
ARUBA HP**18**COPIEURS
RICOH**5**

IMPRIMANTES



Le service Assurances joue un rôle clé dans la gestion des risques liés aux activités et au patrimoine de la collectivité. Il assure la protection des biens, des agents et des usagers de la ville, en optimisant les garanties et en garantissant la conformité aux obligations légales en matière d'assurance. Composé d'un agent, le service a pour mission de négocier, suivre et gérer l'ensemble des contrats d'assurances nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.

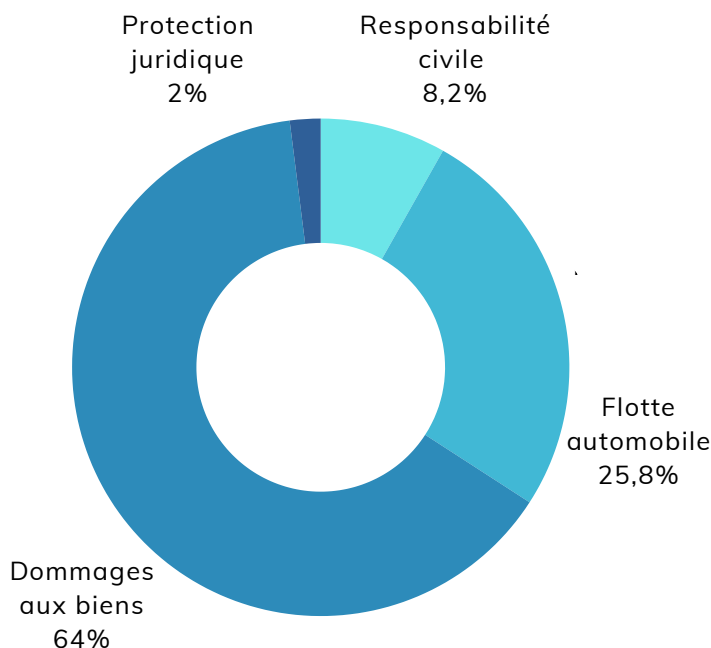
MISSIONS PRINCIPALES

- Analyser et réunir les pièces à fournir : constats, photos, devis...
- Rencontrer la personne responsable du sinistre et déclarer le sinistre auprès de l'assurance
- Suivre les sinistres en cours
- Convenir des dates d'expertise
- Suivre et constater les réparations des préjudices
- Suivre le remboursement des préjudices en lien avec le service comptabilité
- Archiver les dossiers
- Mettre à jour des bâtiments de la ville (surfaces, photos, plans, etc...)
- Mettre à jour la flotte automobile
- Demandes d'attestations spécifiques pour les services de la mairie

CONTRATS D'ASSURANCES

Dans le cadre d'un marché public, un appel d'offres a été lancé avec mise en concurrence des assureurs sur les contrats d'assurances suivants :

- Responsabilité civile
- Flotte automobile et risques annexes
- Dommages aux biens et risques annexes
- Protection juridique des agents et des élus/administrateurs



COÛT ANNUEL DES ASSURANCES

90 274,45 €

53

Véhicules
assurés

50

Bâtiments
assurés



Soit un total de
37 885m²

Le service Hygiène et Propreté, composé de 44 agents et apprentis, est un acteur clé du bon fonctionnement de la collectivité. Chargé de l'entretien des bâtiments communaux, il veille à offrir aux agents, aux usagers et au public un cadre sain et bien entretenu. Son action quotidienne garantit non seulement le confort des espaces de travail et d'accueil, mais contribue également à la préservation du patrimoine communal en assurant l'entretien des infrastructures.

MISSIONS PRINCIPALES

- Entretien et nettoyage des bâtiments communaux
- Nettoyage quotidien des espaces de travail, d'accueil et des lieux à forte fréquentation
- Utilisation de produits d'entretien adaptés



*Attention, il ne s'agit pas du nombre d'agents. Les personnels correspondent au nombre d'interventions par semaine. Le même agent peut réaliser plusieurs interventions par jour dans une structure.

25 BÂTIMENTS



ÉCOLES

18*
AGENTS

475
HEURES/SEMAINE

École maternelle et primaire de Mont Saint-Quentin ; école maternelle et primaire du Centre ; école maternelle et primaire de la Chapelette ; cantine de l'école de Mont Saint-Quentin ; cantine de l'école du Centre ; cantine de l'école de la Chapelette



CENTRE SOCIAL

3
AGENTS

45
HEURES/SEMAINE

Maison de quartier de la Chapelette, Maison de quartier de Mont Saint-Quentin et la ludothèque



BUREAUX

7
AGENTS

76
HEURES/SEMAINE

Foyer ; Espace Entreprises ; Mairie ; Bureaux du Pôle Technique ; Locaux du Pôle Technique ; rue Georges Caron



BÂTIMENTS

16
AGENTS

219
HEURES/SEMAINE

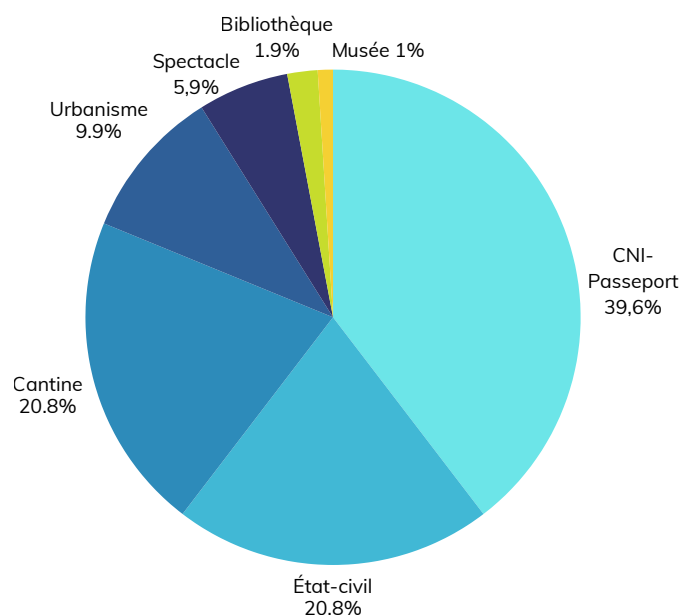
Cinéma ; Lingerie ; Crèche ; Espace Patrick Dupond ; École de musique et de danse ; Halles ; Logements d'urgence

L'agent d'accueil est le premier lien entre la collectivité et ses usagers. Il joue un rôle primordial dans l'orientation, l'information et l'accompagnement du public, garantissant ainsi un accès fluide et efficace aux services municipaux. Ce service assure une mission d'écoute et de proximité, facilitant les démarches administratives et apportant des réponses adaptées aux besoins du public. Que ce soit en présentiel, par téléphone ou via les outils numériques, il veille à fournir un accueil de qualité, chaleureux et professionnel.

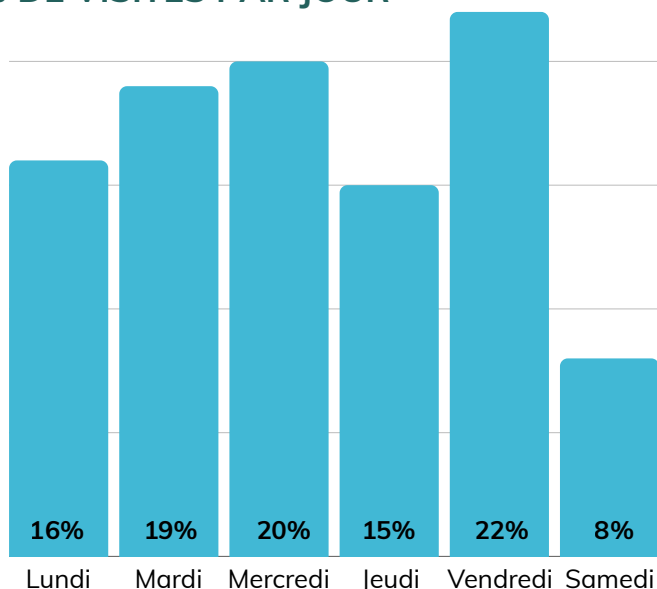
MISSIONS PRINCIPALES

- Accueil et information du public
- Gestion de l'accueil physique et téléphonique
- Gestion des rendez-vous
- Prise de rendez-vous pour les CNI-Passeport
- Orientation des usagers
- Gestion des réclamations et signalements
- Gestion des locations de salles au sein de la mairie
- Gestion des clés des salles municipales
- Gestion de l'affichage légal
- Affranchissement du courrier

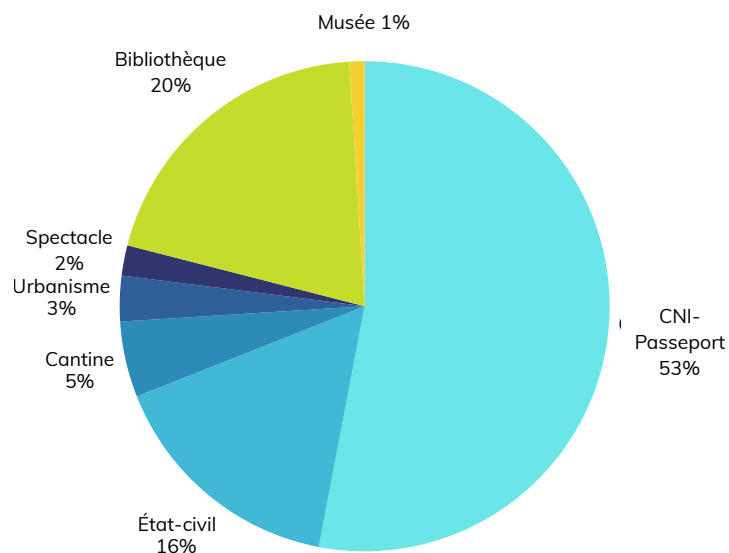
CLASSEMENT DES APPELS PAR SERVICES



% DE VISITES PAR JOUR



CLASSEMENT DES VISITES PAR SERVICES



PÉRONNE



SERVICES À LA POPULATION

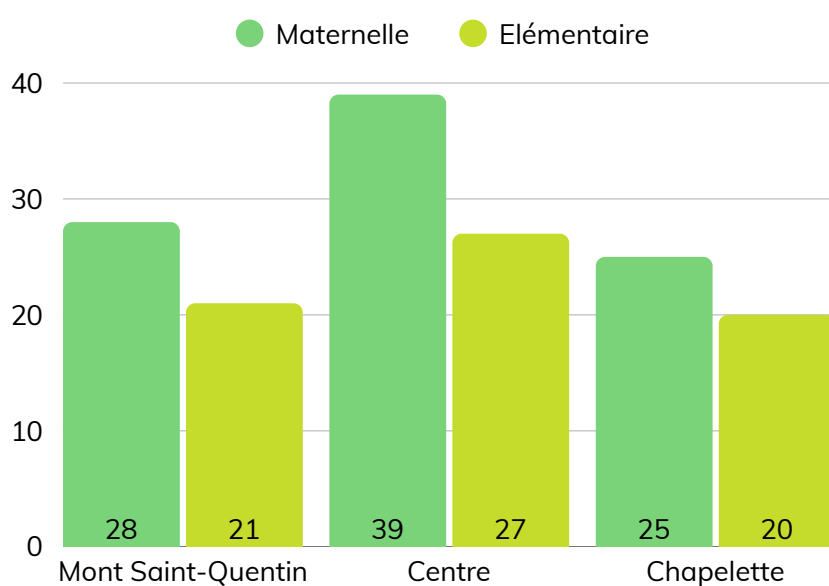
AFFAIRES SCOLAIRES
CANTINE
CNI-PASSEPORT
ÉTAT-CIVIL
ELECTIONS
CIMETIÈRES
LOCATION DE SALLES



Le service des affaires scolaires, composé de deux agents, est chargé de la gestion et de l'organisation de la scolarité des enfants au sein de la commune. Il assure un lien direct entre la municipalité, les établissements scolaires et les familles, facilitant ainsi les démarches administratives et veillant au bon déroulement de la vie scolaire. En collaboration avec le maire et l'élue référente, ce service coordonne les relations avec les écoles et veille à une gestion efficace des inscriptions et des affectations scolaires. Il assure également un accueil de proximité pour les familles, en les accompagnant dans leurs démarches et en traitant les demandes spécifiques, telles que les dérogations ou l'instruction en famille.

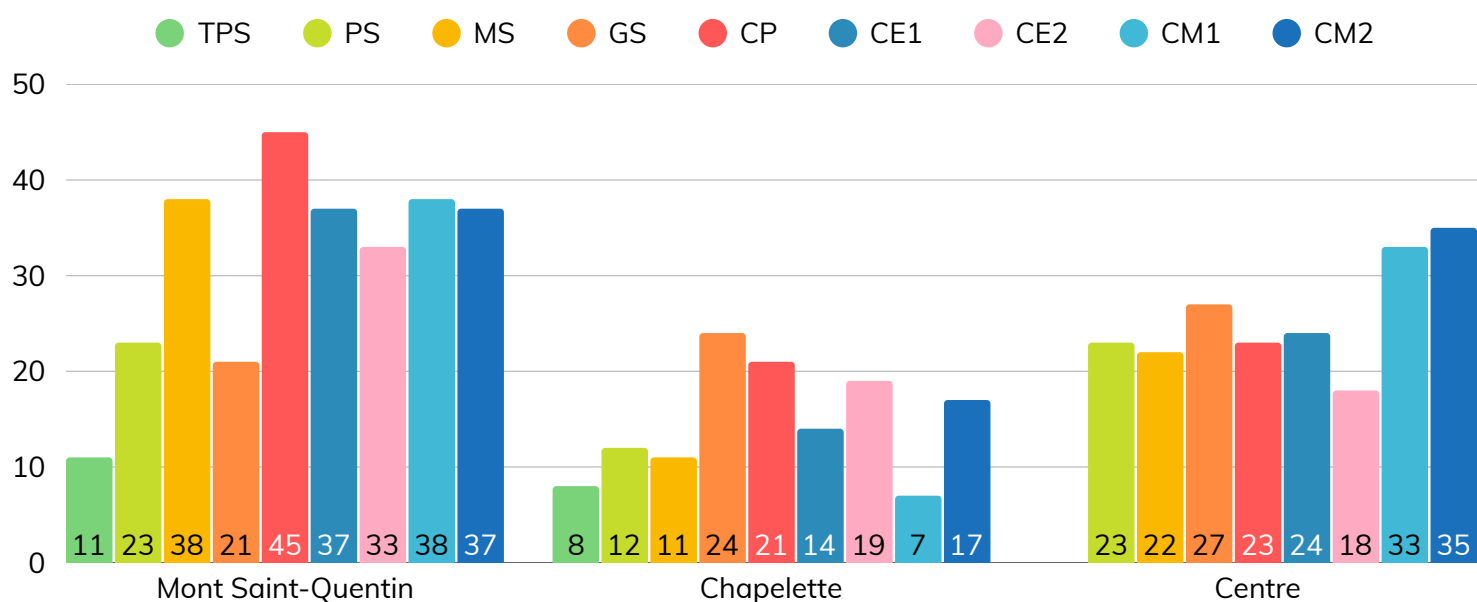
MISSIONS PRINCIPALES

- Coordonner les relations entre le maire et l'élue référente avec les établissements scolaires
- Procéder aux inscriptions scolaires
- Traiter les demandes de dérogations extérieures et de secteur
- Accueillir physiquement et téléphoniquement le public
- Procéder à une enquête au domicile de l'enfant (en présence d'un élu) en cas de demande d'instruction en famille



NOUVELLES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

NOMBRE D'ENFANTS SCOLARISÉS PAR ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

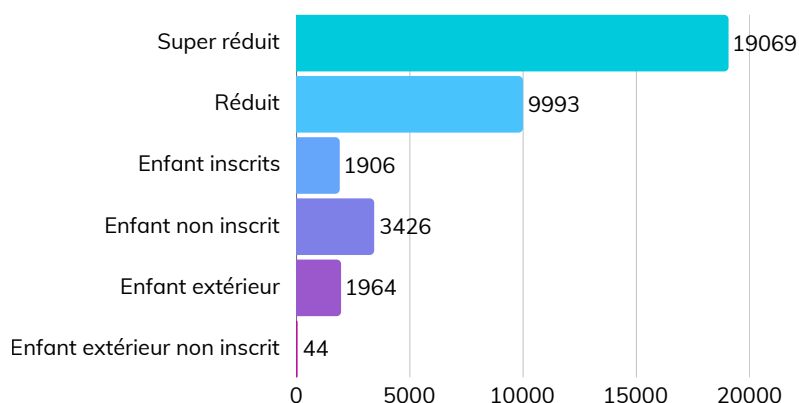


Le service Cantine, Étude et Garderie, composé d'un agent, assure des missions essentielles pour l'accueil et l'accompagnement des enfants. Ce service contribue au bien-être et à la réussite des élèves tout en facilitant l'organisation quotidienne des familles. La restauration scolaire garantit aux enfants des repas variés et adaptés à leurs besoins, tout en les sensibilisant à une alimentation saine et au respect de l'environnement. La garderie périscolaire offre un cadre sécurisé et convivial où les enfants peuvent jouer et se détendre avant ou après la classe. L'étude surveillée, quant à elle, permet aux élèves de bénéficier d'un temps calme et encadré pour faire leurs devoirs sous la supervision d'un adulte.

36 402 REPAS
SERVIS

La Ville de Péronne bénéficie d'un financement de l'État lui permettant de mettre en place le dispositif de la cantine à 1 €. Ce tarif est appliqué en fonction du quotient familial CAF du foyer.

NOMBRE DE REPAS SERVIS EN FONCTION DES TARIFS

**495 ENFANTS**

ont bénéficié de l'étude

**770
ENFANTS**sont allés à la
garderie le matin**606
ENFANTS**sont allés à la
garderie le soir

SOIT UN TOTAL DE 1871 ENFANTS

MISSIONS PRINCIPALES

- Gestion des dossiers d'inscription
- Accompagnement à l'utilisation de la plateforme Mon Espace Famille
- Assurer le suivi des présences
- Facturation des services aux familles
- Animation des commissions cantine

Le service Carte Nationale d'Identité (CNI) et Passeport, composé de deux agents, est à la disposition des usagers pour les informer, les conseiller et gérer la prise de rendez-vous. Le service se charge également d'instruire les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports ainsi que de la remise des titres.

4480TITRES REMIS
POUR L'ANNÉEDONT 3 DEMANDES
INSTRUITES À DOMICILE**CNI****3219**

TITRES REMIS

PASSEPORT**1261**

TITRES REMIS

AMÉNAGEMENT

Des travaux entre le service État-civil et le service CNI/Passeport ont été réalisés afin d'intégrer un deuxième dispositif de recueil. La réorganisation des deux services a permis de les dissocier et d'améliorer le fonctionnement.

CONTRAT URGENCE TITRES

La Ville de Péronne s'est engagée dans le Contrat d'Urgence Titres proposés par la Préfecture de la Somme. Afin de fluidifier les délais de prise de rendez-vous, le service s'est engagé à augmenter de 20 % le nombre de rendez-vous de demandes de titres entre le 1er mai et le 30 juin.

ANTS

Le planning des rendez-vous en ligne a été raccordé à l'ANTS apportant ainsi une visibilité sur le secteur. Ce raccordement a donc permis d'éviter les doublons entre les communes.



Suite au déploiement du deuxième dispositif de recueil, l'ouverture du service aux usagers a été optimisée permettant ainsi de réduire le délai de disponibilité des rdv pour la commune.

PLANNING

Des changements ont été effectués sur les plannings en ligne, pour la prise de rendez-vous. Initialement, il y avait un planning pour les demandes et un planning pour les remises. Ces deux plannings ont été rassemblés dans un seul et même planning.

MISSIONS PRINCIPALES

- Accueil et information des usagers
- Gestion des rendez-vous
- Instruction des demandes de cartes d'identité et de passeports
- Suivi des dossiers et gestion des demandes spécifiques

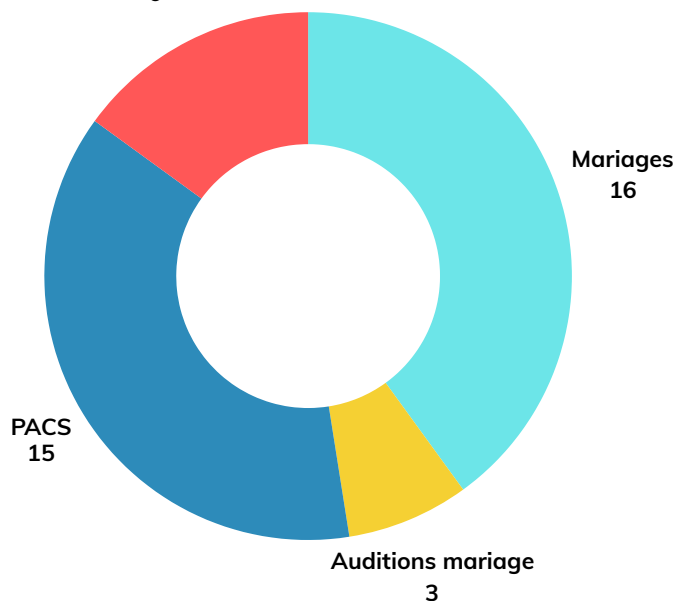
Le service de l'État civil, à travers l'enregistrement des naissances, reconnaissances, décès, PACS, ainsi que la célébration des mariages et des baptêmes républicains, joue un rôle essentiel, tant pour chaque individu que pour l'État, les administrations publiques et l'ensemble des organismes ayant besoin de connaître l'état civil des personnes, ainsi que leur situation personnelle et familiale. À Péronne, le service est composé de deux agents.

MISSIONS PRINCIPALES

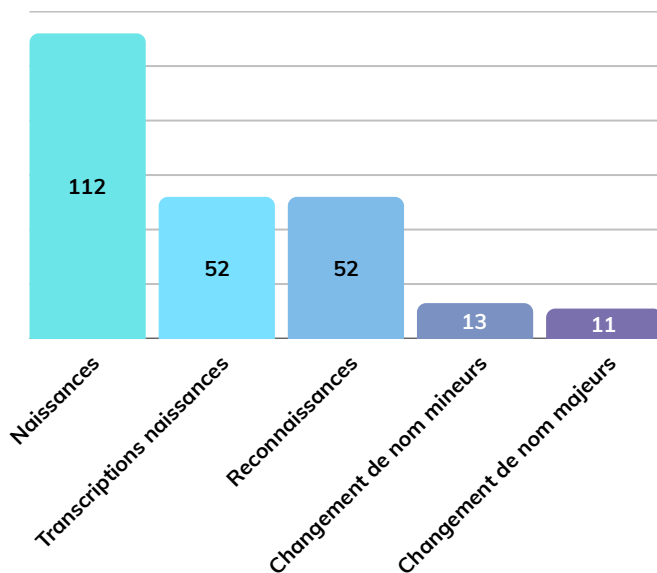
- Dresser les actes d'état-civil, naissance, reconnaissance, adoption, mariage et décès
- S'assurer de la bonne tenue des registres
- Délivrer les livrets de famille, les actes d'état-civil, les autorisations funéraires
- Recenser les jeunes citoyens
- Procéder à l'audition préalable avant mariage
- Certifier la signature d'un usager
- Délivrer le certificat de vie en présence de l'usager
- Traiter les demandes par voie électronique
- Accueillir physiquement et téléphoniquement le public
- Occasionnellement : recherche de concessions, autorisation de demande de travaux, location des concessions

CÉRÉMONIES

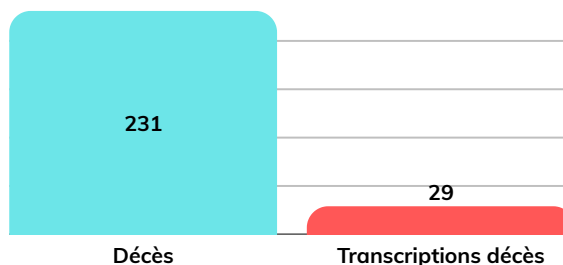
Baptêmes républicains
6



NAISSANCES



DÉCÈS



MAIS AUSSI...



92
RECENSEMENTS
CITOYEN



567
LIVRETS DE
FAMILLE

1

CERTIFICATION DE
SIGNATURE À DOMICILE

1

CERTIFICAT DE VIE
À L'EHPAD



1932
DEMANDES
HubEE



4562
DEMANDES
COMEDC

Le service Élections est chargé de l'organisation et du bon déroulement des scrutins de la commune. Composé d'un agent, il assure la gestion des inscriptions sur les listes électorales et la préparation logistique des bureaux de vote. Il veille au respect des procédures électorales, de l'installation du matériel jusqu'au dépouillement et à la transmission des résultats. Le service accompagne également les citoyens dans leurs démarches électorales et les informe sur leurs droits et obligations. Son action garantit la transparence et la régularité des élections, contribuant ainsi au bon fonctionnement de la démocratie locale et nationale.

MISSIONS PRINCIPALES

- Gestion des inscriptions sur les listes électorales
- Mise à jour des listes électorales (nouvelles inscriptions, changements d'adresse, radiations)
- Organisation et logistique des scrutins
- Gestion des bureaux de vote
- Organisation du dépouillement et proclamation des résultats
- Application de la réglementation électorale


165

INSCRIPTIONS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES


93

INSCRIPTIONS
D'OFFICE POUR LES
FUTURS MAJEURS


144

RADIATIONS
PAR L'INSEE



Suite à un
déménagement
ou un décès

COMMISSION DE CONTRÔLE

La commission de contrôle s'est réunie le 14 novembre 2023 afin de réviser les inscriptions et radiations effectuées par le maire durant l'année.

Aucune objection ni remarque n'a été portée car aucune radiation n'a été faite à la demande du maire.

**5 484** ÉLECTEURS

Suite à de multiples retours de cartes d'électeurs et de la propagande électorale, un flyer d'information a été distribué aux habitants de la commune pour rappeler la nécessité de procéder au changement d'adresse en cas de déménagement intra-muros ainsi que de s'inscrire sur les listes électorales pour les nouveaux arrivants.

JURÉS D'ASSISES

Le 23 mai 2023, un tirage au sort pour les jurés d'assises du Canton de Péronne a été réalisé en Salle Altena. **Dix-huit électeurs ont été tirés au sort pour notre commune.** Cette liste a ensuite été transmise à la Cour d'Assises de la Somme à Amiens.

Le service cimetière, composé d'un agent, assure la gestion et l'entretien des trois cimetières communaux, garantissant un cadre digne et respectueux pour le recueillement des familles. Il accompagne les usagers dans leurs démarches administratives liées aux concessions funéraires (attribution, renouvellement, reprise) et veille au respect de la réglementation. Le service coordonne également les travaux d'aménagement et d'entretien des espaces funéraires afin de préserver leur bon état et leur accessibilité.

1400M²

CIMETIÈRE DU VIEUX MONT SAINT-QUENTIN

L'ensemble des tombes a été photographié pour alimenter le logiciel Eternité, et les emplacements ont été indexés sur le plan

3500M²

CIMETIÈRE DE HALLES SAINTE-RADEGONDE

L'ensemble des tombes a été photographié pour alimenter le logiciel Eternité, et les emplacements ont été indexés sur le plan.

19 500M²

CIMETIÈRE DU CENTRE

- 11 allées ont été intégralement photographiées, intégrées au logiciel Eternité et indexées sur le plan
- 24 sépultures ont été démontées dans le Carré des Anges
- 14 reprises d'emplacement ont été réalisées
- Une plaque a été installée sur l'ossuaire pour permettre aux familles de mieux le localiser
- Un mur de 16 cases de columbarium a été installé pour faire face à une demande croissante
- 15 cavurnes ont été installées pour faire face à une demande croissante
- L'association des Jardins Ouvriers a mis à disposition une parcelle de 1778m² pour permettre l'extension du cimetière face au manque imminent d'emplacements

LES RÉALISATIONS

En 2023, le service cimetière a mis en place une demande d'accès au cimetière du Centre pour les personnes bénéficiaires d'une Carte Mobilité Inclusion ou pour les personnes de plus de 75 ans. Le service a également procédé à l'affichage sur le site internet des concessions échues ainsi qu'à l'affichage des devis des entreprises de pompes funèbres locales.

MISSIONS PRINCIPALES

- Gestion administrative des concessions funéraires
- Suivi des échéances des concessions
- Coordonner l'entretien et les travaux d'aménagement dans les cimetières
- Veiller à l'accessibilité des lieux pour les visiteurs
- Gestion des registres funéraires
- Application de la réglementation funéraire
- Accueil et accompagnement des administrés

47 CONCESSIONS
ACCORDÉES

41
NOUVELLES

26 emplacements tombes (24 au cimetière du Centre, 1 au cimetière de Sainte Radegonde, 1 au cimetière du Vieux Mont Saint-Quentin) / 5 cavurnes / 10 cases de columbarium

29 CONCESSIONS
TRENTENAIRES

12 CONCESSIONS
CINQUANTENAIRES

6
RENOUVELLEMENTS

5 CONCESSIONS
TRENTENAIRES

1 CONCESSION
CINQUANTENAIRE



Composé d'un agent municipal, le service de location des salles de la Ville de Péronne gère, sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, la gestion des locations de salles, bureaux, garages et logements. Ces biens peuvent être mis en location ou mis à disposition à titre gratuit.



LES SALLES

- Patrick Dupond : 100 personnes
- Jean Moulin : 150 personnes
- Dacheux : 45 personnes
- Guilbeau : 30 personnes
- Saint-Fursy : 15 personnes
- Rey : 50 personnes
- Georges Caron : 15 personnes

SALLE EDOUARD GUILBEAU

3

ASSOCIATIONS OCCUPENT LA
SALLE DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ

20

LOCATIONS
RECENSÉES

Travaux réalisés en 2023 :

- Réfection des peintures
- Démontage d'installations spécifiques devenues inutiles
- Mise en place d'un bloc sanitaire PMR
- Réfection du sol par pose de lames

SALLE DACHEUX

2

ASSOCIATIONS OCCUPENT LA
SALLE DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ

6

LOCATIONS
RECENSÉES

Travaux réalisés en 2023 :

- Réfection des peintures sur l'ensemble des locaux
- Réfection du sol par pose de lames
- Réalisation de sanitaires PMR
- Changement de vitres dans le sas d'entrée
- Débarras de cages dans la cour pour permettre le stockage de matériel des associations

ESPACE PATRICK DUPOND

2

ASSOCIATIONS OCCUPENT LA
SALLE DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ

38

LOCATIONS
RECENSÉES

SALLE JEAN MOULIN

3

ASSOCIATIONS OCCUPENT LA
SALLE DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ

20

LOCATIONS
RECENSÉES

SALLE GEORGES CARON

3

ASSOCIATIONS OCCUPENT LA
SALLE DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ

SAINT-FURSY

2

ASSOCIATIONS
OCCUPENT LA SALLE DE
MANIÈRE RÉCURRENTÉ

SALLE REY

44

LOCATIONS
RECENSÉES



BUREAUX ET ATELIERS

- Espace Entreprises :
Bureaux, 4 ateliers, un terrain, 3 boîtes de domiciliation d'entreprises
- Rue de l'abbaye : 5 bureaux
- Rue Béranger : 5 bureaux
- Rue Georges Caron : 5 bureaux en cours de réhabilitation
- Rue du Chemin Vert et Impasse des Ateliers : espaces de stockage
- Ancien centre administratif des pompiers

BUREAUX DU 25 RUE CARON

Cet ancien logement est en cours de réhabilitation. La municipalité a pour projet d'y créer 5 bureaux afin d'accueillir des professionnels de santé.

Plusieurs travaux ont été réalisés par les agents du Pôle Technique :

- Réfection des peintures
- Ponçage des parquets
- Création d'un bloc sanitaire PMR
- Remise aux normes de l'électricité



LES LOGEMENTS

- 1 logement Rue des Noisetiers
- 1 logement Rue Béranger
- 1 logement Rue des Platanes
- 1 logement Impasse des Ateliers
- 1 logement Faubourg de Paris
- 1 logement Rue Saint-Jean



LES GARAGES

Bloc de 6 garages au Faubourg de Paris



CADRE DE VIE

URBANISME
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
HABITAT
PATRIMOINE IMMOBILIER
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT URBAINS

03

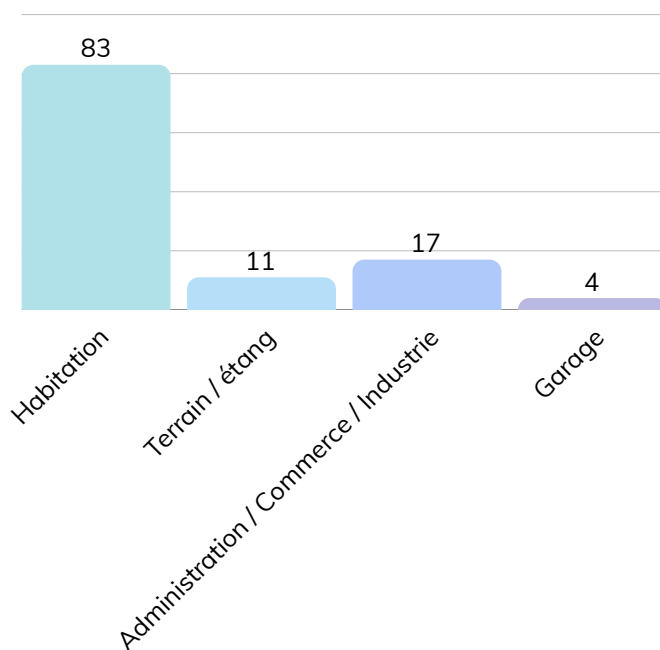
Le service Urbanisme est composé de deux agents instructeurs en droit des sols. Ils accompagnent les habitants, les professionnels et les porteurs de projets dans toutes les démarches liées à l'aménagement du territoire et à la réglementation en vigueur. Le service instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme et veille à l'application des règles d'urbanisme définies par le Plan Local d'Urbanisme et les lois nationales.

MISSIONS PRINCIPALES

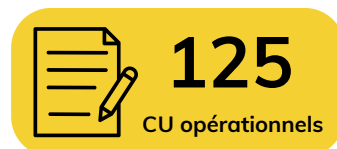
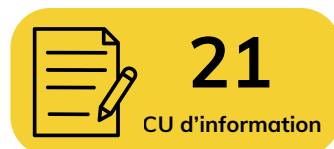
- Accueil, information, orientation du public sur la réglementation et les possibilités de construction ou de rénovation
- Renseignement sur les démarches administratives en urbanisme
- Instruction des dossiers de déclarations de travaux
- Gestion des déclarations d'intention d'aliéner
- Vérification et contrôle de la conformité des constructions et des aménagements
- Participation aux permanences des Architectes des Bâtiments de France
- Transmission des @ctes au contrôle de légalité
- Suivi des commissions de contrôle et d'accessibilité
- Rédaction des arrêtés de circulation et d'autorisation du domaine public
- Suivi des enquêtes publiques
- Affichage des enquêtes d'utilité publique
- Suivi des logements insalubres
- Suivi des parcelles non entretenues
- Délivrance de diverses attestations et certificats
- Enregistrement des déclarations de meublés tourisme
- Transmission des demandes d'enseigne à la DDTM pour instruction

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER*

*La déclaration d'intention d'aliéner permet au propriétaire d'un bien immobilier situé dans une zone de préemption d'informer la commune de son intention de vendre.



CERTIFICATS D'URBANISME*



*Le certificat d'urbanisme (CU) est un document d'information sur les règles d'urbanisme concernant un terrain ou un bien.

CERTIFICATS ET ATTESTATIONS

104
ALIGNEMENTS

100
NUMÉROTAGES

17
ATTESTATIONS DIVERSES

302 DOSSIERS ONT FAIT L'OBJET D'UNE INSTRUCTION

- 20 AUTORISATIONS D'AMÉNAGER ET DE MODIFIER UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC
- 146 CERTIFICATS D'URBANISME
- 117 DÉCLARATIONS PRÉALABLES
- 17 PERMIS DE CONSTRUIRE
- 2 PERMIS DE DÉMOLIR

ECOFROST

CRÉATION D'UNE
USINE DE 42 200M²

La demande de la société concernait l'aménagement, la construction et la mise en exploitation d'une usine de production de frites surgelées et de spécialités à base de purée de pommes de terre.

UNITÉ D'AUTO-DIALYSE

395M² DE
SUPERFICIE

L'Unité d'Auto-Dialyse comprend une salle de dialyse d'une capacité de 8 postes (8 fauteuils).

KFC

465 M²

Il s'agit ici de l'aménagement d'une cellule existante.

PERMIS DE CONSTRUIRE STRUCTURANTS



MONUMENTS
HISTORIQUES

LE CHÂTEAU

L'EGLISE ST JEAN BAPTISTE

LA PORTE DE BRETAGNE

En partenariat avec les Architectes des Bâtiments de France, le service urbanisme a mis en place une permanence trimestrielle dans laquelle les particuliers peuvent faire examiner leurs projets avant de les déposer. En 2023, **deux permanences** ont été tenues pour un total de **onze rendez-vous**. À la suite de ces permanences, **six dossiers** ont été déposés pour instruction, **trois dossiers** ont fait l'objet d'un dépôt à venir et **deux dossiers** sont restés sans suite.

AUTORISATION DE TRAVAUX AU TITRE DE L'ACCESSIBILITÉ (AT)*

*L'autorisation de travaux au titre de l'accessibilité permet d'obtenir l'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public. Après avis de la commission d'accessibilité et de la commission de sécurité, le Maire peut autoriser l'ouverture de l'établissement.



3

DEMANDES DE MISE
EN CONFORMITÉ

11

DEMANDES
D'AMÉNAGEMENT

6

DEMANDES DE
CONSTRUCTION

TRANSMISSION DES @CTES AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ*

*Le contrôle de légalité vise à garantir l'application uniforme de la règle de droit sur le territoire national. Il vise à vérifier la conformité des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.



177

INSTRUCTIONS DES
DOSSIERS
D'URBANISME

50

ARRÊTÉS DE
CIRCULATION

30

COMMISSIONS DE
SÉCURITÉLOGEMENTS INSALUBRES &
PARCELLES NON ENTRETENUES

13

PARCELLES
NON ENTRETENUES

8

LOGEMENTS
INSALUBRESENQUÊTES
PUBLIQUES

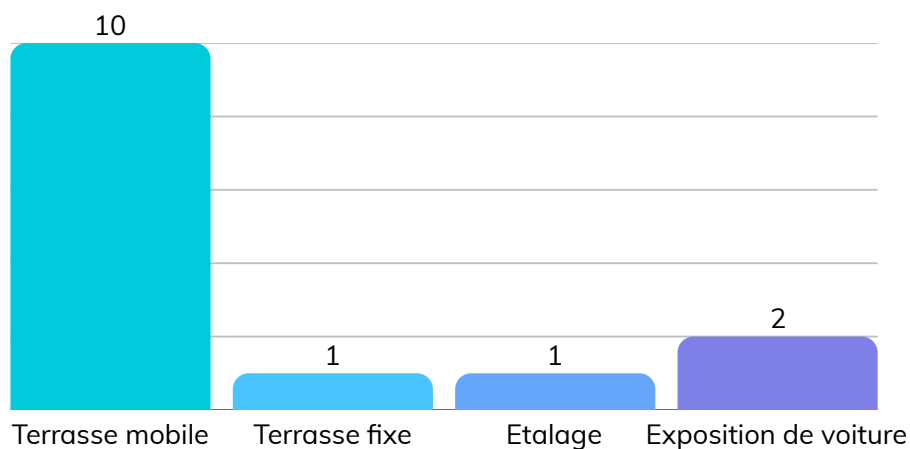
5

POUR ECOFROST

3

POUR LE CSNE

TERRASSES ET DEMANDES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC



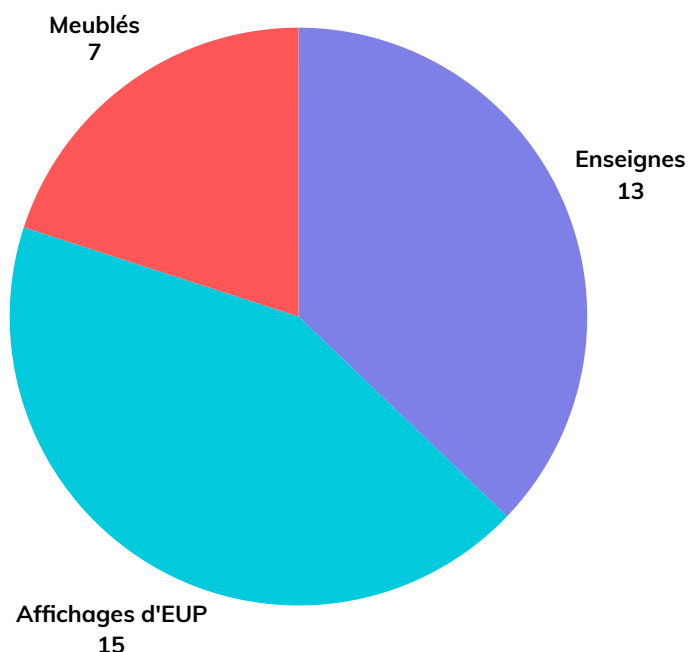
397M² DE TERRASSE MOBILE

62,5M² DE TERRASSE FIXE

55M² D'EXPO. VOITURE

4M² D'ÉTALAGE

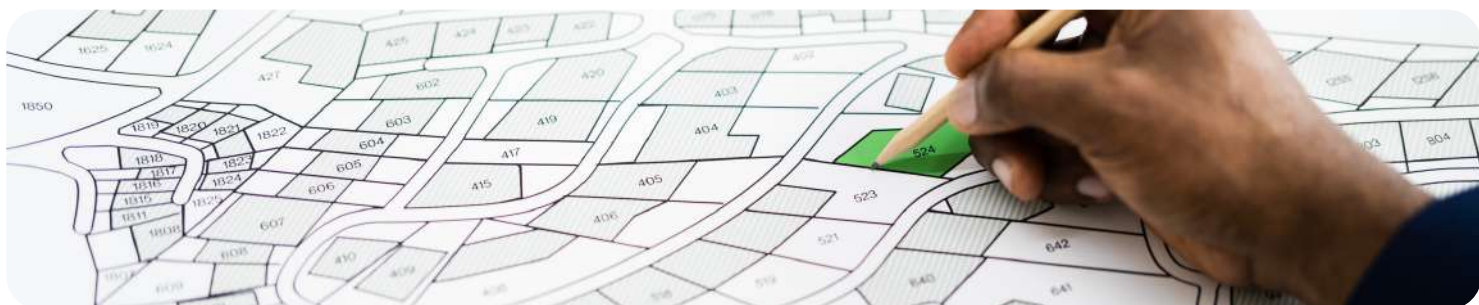
MAIS AUSSI...



La **déclaration d'autorisation d'enseigne** est obligatoire pour tout dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité, une pré-enseigne ou une enseigne apposée sur un commerce ou un bâtiment relatif à une activité qui s'y exerce.

Affichage d'Enquêtes d'Utilité Publique permet d'informer la population sur des projets divers.

La **déclaration d'un meublé de tourisme** classé ou non, est obligatoire. Le loueur doit effectuer sa déclaration à la mairie de la commune où est situé son meublé.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - PETITE VILLE DE DEMAIN



Le gouvernement a voulu que le programme des Petites Villes de Demain donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

CONVENTION SIGNÉE LE 11 JUILLET 2023
ENTRE LA VILLE DE PÉRONNE, LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET L'ÉTAT

5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ
DU CADRE URBAIN

AMÉNAGER LES ESPACES
EMBLÉMATIQUES

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU
COMMERCE EN CENTRE-VILLE

RELIER LES LIEUX ET
SIGNALER LES DESTINATIONS

PROGRAMMER DES
ÉQUIPEMENTS ET ORGANISER
DES SERVICES

DISPOSITIF RÉGIONAL CENTRE-VILLE / CENTRE BOURG

La ville peut prétendre à une enveloppe d'un million d'euros avec un taux de financement par projet de 50% pour la période 2023-2027.

CONVENTION AVEC LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS



La convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels a été signée le 22 mars 2023 dans le cadre d'une opération d'intérêt général visant à préserver le patrimoine naturel. Elle vise à la préservation, à la gestion écologique et à la valorisation du site de l'étang de Robécourt.

Les objectifs :

- Élaboration d'un document de gestion pour le site
- Gestion écologique du site
- Suivi scientifique
- Sensibilisation du grand public
- Mise en place d'un projet pédagogique à destination des établissements scolaires (CM1/CM2 des trois écoles publiques)



MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



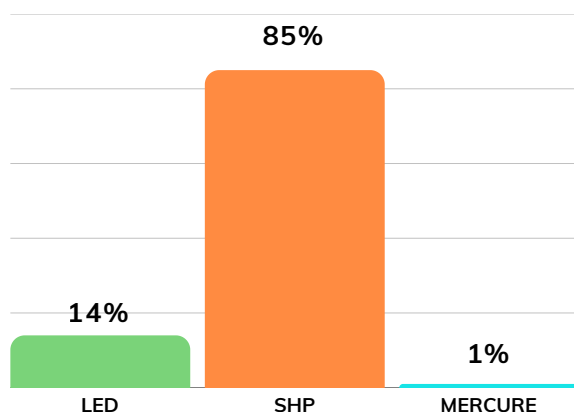
63

ARMOIRES



1719

POINTS LUMINEUX



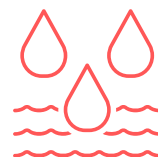
1ère phase de changement dans le quartier de Mont Saint-Quentin : **302 points lumineux vétustes remplacés.**

166 383€ TTC

23 SEMAINES DE TRAVAUX



VANNAGES DU MOULIN DAMAY



La première étape du projet de requalification du site du Moulin Damay a concerné la réhabilitation du vannage situé au rez-de-chaussée du bâtiment. L'ouvrage hydraulique comprend trois systèmes vannés : l'ancien vannage alimentant le bras usinier qui accueillait la grande roue ; le double vannage de régulation du niveau d'eau ; l'ancien vannage d'alimentation de la petite roue.

PLAN DE FINANCEMENT

INVESTISSEMENTS

280 602,50€ HT

SUBVENTION ÉTAT

111 306€ HT

CCHS

84 414,30€ HT

VILLE

84 882,20€ HT



Le dispositif des boutiques à l'essai est un moyen concret de lutter contre la vacance commerciale. Le partenariat existant entre la Ville de Péronne et la Fédération des Boutiques à l'Essai a permis l'ouverture du magasin de prêt-à-porter pour hommes **Fringant**.

CHÉQUIERS PÉRONNAIS



Mise en place en 2023, l'opération des chéquiers péronnais a permis aux foyers de la commune de recevoir un chéquier de 50€ à utiliser dans les commerces partenaires du centre-ville.

159 850€

INJECTÉS DANS LES COMMERCE PÉRONNAIS

3200

FOYERS BÉNÉFICIAIRES

75

COMMERCANTS PARTENAIRES

La Ville a investi

1 131 01,63€ HT*

*(Subventions : 641 300,87€ HT / Reste à charge : 490 100,76€ HT)

LES PROJETS

Toiture de l'école
du centre

Toiture de l'école
de la Chapelette

Toiture de l'Espace
Patrick Dupond

Vannages du moulin

Phase 1 de la rénovation
de l'éclairage public

Vidéoprotection

Le service logement, composé d'un agent, accompagne les habitants dans leurs démarches liées à l'accès au logement et à l'amélioration de leurs conditions d'habitat. Il informe et oriente les demandeurs de logement social, instruit les dossiers de demande et assure le lien avec les bailleurs sociaux. En lien avec les acteurs locaux, il participe à la mise en place de politiques d'habitat visant à favoriser l'accès au logement pour tous et à garantir un cadre de vie de qualité sur le territoire communal.

MISSIONS PRINCIPALES

- Enregistrer les demandes de logement
- Mettre à jour les demandes
- Accueillir physiquement et téléphoniquement les demandeurs
- Préparer les dossiers pour les commissions logement des bailleurs sociaux
- Entretenir les relations entre les divers interlocuteurs (bailleurs sociaux, élus, travailleurs sociaux...)

79 DEMANDES
ENREGISTRÉES

34 DEMANDES
MISES À JOUR

COMMISSIONS LOGEMENT



10
SAIP



24
SIP



24
CLESENCE



12
AMSOM

Avec le formulaire de recensement des bailleurs privés mis en ligne sur le site internet de la commune et diffusé dans le bulletin d'informations Péronne le Mag, le service logement facilite la mise en relation entre les bailleurs privés et les demandeurs. Le service est également en collaboration étroite avec le **Centre Communal d'Action Sociale** pour les demandes de logement urgentes. Enfin, la **Ville de Péronne est devenue guichet enregistreur de logements sociaux** permettant ainsi l'enregistrement et la proposition des candidats aux bailleurs sociaux lors des commissions logement en temps réel.



Le Pôle Technique participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations d'aménagement, des travaux et de gestion du patrimoine de la collectivité décidées par les élus. Il assure le pilotage des projets techniques de la collectivité et accompagne les autres services sur le portage technique de leurs projets. Parmi les champs d'intervention des agents de la collectivité, nous retrouvons la gestion du patrimoine immobilier de la commune.

MISSIONS PRINCIPALES

- Gestion du patrimoine de tous les bâtiments communaux (entretien, rénovation, sécurité incendie et intrusion, gestion des fluides, chauffage, climatisation)
- Travaux (toiture, serrurerie, peinture, plomberie, électricité, menuiserie, etc.)
- Organisation et suivi des commissions de sécurité pour les Établissements Recevant du Public (ERP)
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux
- Gestion des ascenseurs

PATRIMOINE
IMMOBILIER

27 SITES ET
BÂTIMENTS COMMUNAUX

3
GROUPES SCOLAIRES

3 ÉGLISES

26 540M²

Changement de la toiture de l'école du Centre



Changement de la toiture de l'école du Centre



MAIS AUSSI...

- Travaux de rénovation au 25 rue G. Caron
- Commencement du passage aux LED des bâtiments
- Réfection de la salle Guilbeau
- Installation de Tableaux Blancs Interactifs dans les groupes scolaires
- Travaux de rénovation du logement rue des Noisetiers
- Restauration des portes de grenier de l'église Saint-Jean-Baptiste
- Création de bureaux rue de l'Abbaye
- Modification des bureaux de l'État-civil
- Climatisation à la crèche
- Réfection de classes à l'école du Centre
- Changement de la toiture à l'école élémentaire de la Chapelette

Le Pôle Technique participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations d'aménagement, de travaux et de gestion du patrimoine de la collectivité décidées par les élus. Il assure le pilotage des projets techniques de la collectivité et accompagne les autres services sur le portage technique de leurs projets. Parmi les champs d'intervention des agents de la collectivité, nous retrouvons les travaux d'aménagement urbains.

MISSIONS PRINCIPALES

- Gestion du mobilier urbain (bancs, poubelles, etc.)
- Entretien et réparation de la voirie (réparation de bordures, rebouchage de trous, etc.)

REFECTION DES ENROBÉS DES TROTTOIRS

Rue du 8 mai 1945, impasse du Bosquet, boulevard du Coteau



69 KILOMÈTRES DE VOIRIE

1999 PANNEAUX DE SIGNALISATION



MAIS AUSSI...

- Restauration des bancs publics
- Restauration des passerelles et mains courantes du parc du CAM

SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

POLICE MUNICIPALE
ENVIRONNEMENT

**POLICE
MUNICIPALE**

04

Le service de la Police Municipale de Péronne se compose de trois policiers municipaux, de deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), d'un garde voirie et d'un agent d'accueil. Les policiers municipaux et les ASVP veillent à la sécurité, à la tranquillité et au respect des règles de vie sur le territoire communal.

La Police Municipale assure des missions de prévention, de surveillance et d'intervention pour garantir l'ordre public, lutter contre les incivilités et renforcer la proximité avec les habitants. Les ASVP, quant à eux, ont pour mission principale de faire respecter la réglementation relative au stationnement et à la propreté urbaine. En lien avec les services de l'État et les autres services municipaux, la Police Municipale contribue au maintien d'un cadre de vie serein et sécurisé pour l'ensemble des citoyens.

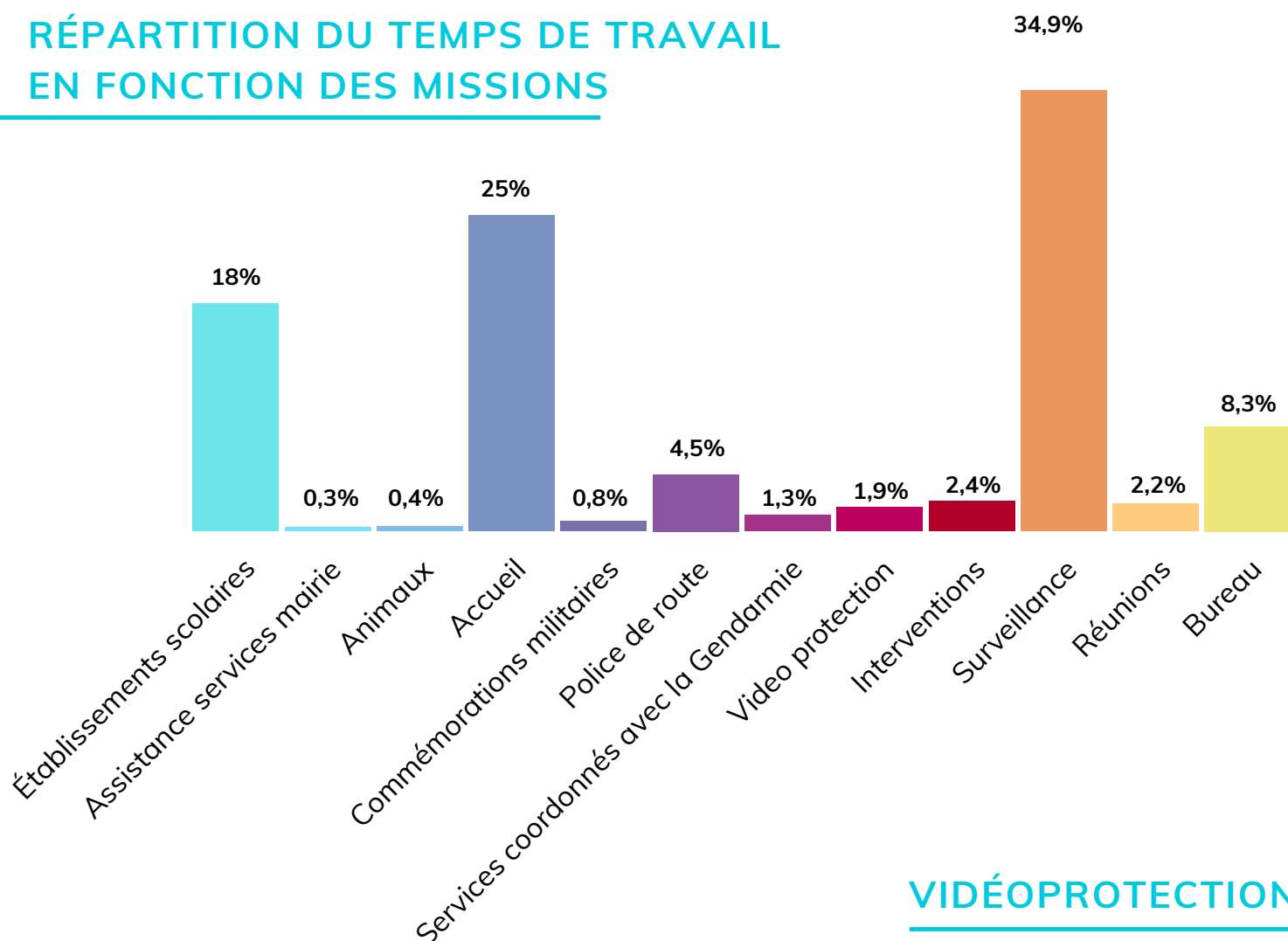


LES MISSIONS DES AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

- Actions de proximité et de contact avec la population
- Établissement des arrêtés municipaux
- Respect des arrêtés municipaux
- Rechercher et relever les infractions
- Surveillance des Etablissements Recevant du Public (ERP)
- Interventions lors des manifestations et événements
- Sécurité aux abords des écoles
- Police de la route
- Participation aux contrôles coordonnés avec la gendarmerie
- Surveillance générale sur l'ensemble de la commune
- Gestion des objets trouvés
- Assurer les mises en fourrière des véhicules
- Assurer le contrôle de la vidéoprotection
- Etablissement des protocoles des cérémonies

- Verbalisation des véhicules en infraction au stationnement
- Sécurisation des points écoles
- Sécurisation et surveillance des parcs et du marché de la ville
- Constat des anomalies de la voie publique
- Contact permanent avec la population et les commerçants
- Surveillance du stationnement des sites des manifestations municipales
- Rédaction de rapports faisant état des difficultés rencontrées
- Accueil physique et téléphonique du public au poste de la police municipale
- Rédaction des bulletins de services quotidiens

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL EN FONCTION DES MISSIONS



L'ACCUEIL

L'accueil physique et téléphonique est assuré du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. En 2023, **3 135 personnes** ont été renseignées par le service de Police Municipale.

RÉUNIONS

Dans le cadre de leurs fonctions, les agents de la Police Municipale participent régulièrement à des réunions (conseils municipaux, cafés citoyens, festivités, etc.)

VIDÉOPROTECTION

En 2023, la Police Municipale a été réquisitionnée à **34 reprises** par les services de la Gendarmerie Nationale.

INTERVENTIONS

En 2023, la Police Municipale a réalisé **99 interventions** et a procédé à **4 interpellations**.

ASSISTANCES AUX SERVICES DE LA MAIRIE

21,45H
D'ASSISTANCE



8% pour le CCAS, en lien avec les logements d'urgence



72% au profit du Chantier d'Insertion pour la sécurisation des employés lors de travaux de voirie

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



1151,45H

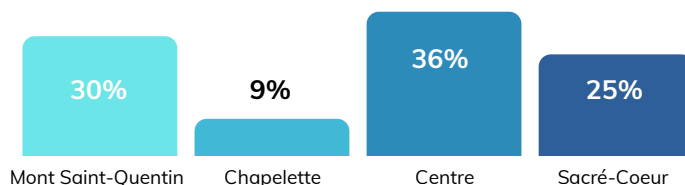
DE SURVEILLANCE



8% aux abords des collèges et lycées



92% aux abords des écoles



LES ANIMAUX

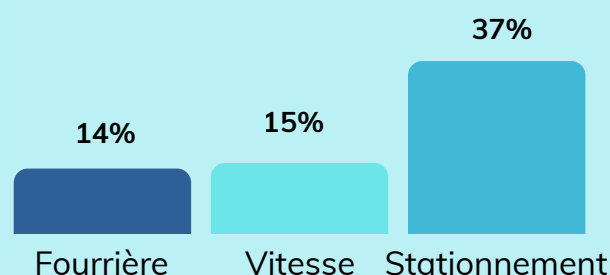
Le service de Police Municipale gère les divagations d'animaux, les animaux morts découverts sur la voie publique (**6% des interventions**) et le garde voirie est en charge la régulation des rats et pigeons.

La régulation des pigeons a été mise en place le 2 octobre (**77% des interventions**) tandis que la régulation des rats est en place depuis le 27 novembre (**17% des interventions**).

SERVICES COORDONNÉS
AVEC LA GENDARMERIE

Dans le cadre de la Convention Communale de Coordination, des services conjoints sont effectués sur l'ensemble du territoire de la commune, mais également au cours de contrôles des caves et des halls d'immeubles.

LA POLICE DE ROUTE



21

VÉHICULES MIS
EN FOURRIÈRE

25

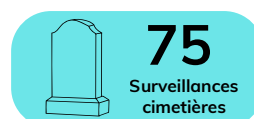
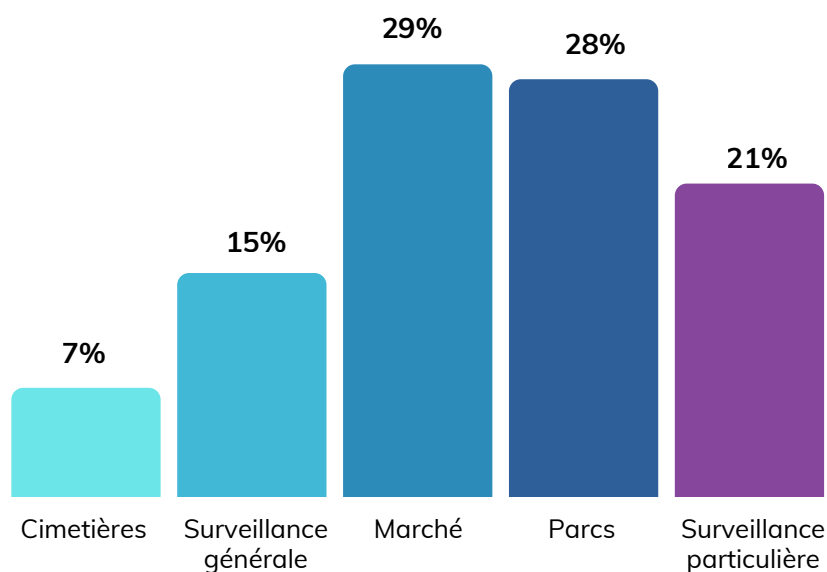
INFRACTIONS DE VITESSE

288

VERBALISATIONS
dont 94 pour
stationnement
très gênant

21 < 20KM/H
2 < 30KM/H
1 < 40 KM/H
1 INFRACTION
POUR VITESSE
EXCESSIVE

SURVEILLANCES



8 SECTEURS DE SURVEILLANCE

539 SERVICES EFFECTUÉS

Mont Saint-Quentin

68 SERVICES EFFECTUÉS

Lycée Agricole

57 SERVICES EFFECTUÉS

Collège Béranger

45 SERVICES EFFECTUÉS

Centre-ville

213 SERVICES EFFECTUÉS

Vieux Péronne

46 SERVICES EFFECTUÉS

La Chapelette

41 SERVICES EFFECTUÉSVieux Mont Saint-Quentin
& Faubourg de Bretagne**33** SERVICES EFFECTUÉS

Halles & Sainte Radegonde

36 SERVICES EFFECTUÉS

Le service des Espaces Verts œuvre au quotidien pour préserver les ressources naturelles, améliorer le cadre de vie des habitants et accompagner la transition écologique du territoire. Les agents gèrent **38 hectares de patrimoine vert**, enrichis de plus de **1 000 arbres**. Depuis plusieurs années, ce travail est salué par l'obtention de la 3^e fleur du Label des Villes et Villages Fleuris.

MISSIONS PRINCIPALES

- Aménagement et gestion des parcs et aires de jeux
- Gestion des arbres
- Gestion de la régulation de la Somme par les vannages
- Entretien, fleurissement et valorisation des espaces verts, parcs et cimetières
- Travaux de modernisation des vannages du Moulin Damay
- Restauration des vannages du Pont Saint-Pierre

6

Parcs et aires de jeux

2

City stade

3

Cimetières

LES SERRES MUNICIPALES

Les serres municipales, situées avenue de l'Europe, s'étendent sur plus de 550 m² et produisent environ 19 000 plants par an, répartis en trois productions principales :

- Les plantes annuelles pour le fleurissement estival
- Les plantes bisannuelles utilisées pour le fleurissement hivernal et printanier
- Les plantes vivaces pour le fleurissement pérenne

Des semis au repiquage en plaques micro-mottes en passant par la mise en godet, l'intégralité du fleurissement de la commune passe entre les mains expertes de nos agents.

À Péronne, l'arrosage du fleurissement en ville se fait grâce à une cuve de récupération des eaux de pluie.



PÉRONNE



PÔLE TECHNIQUE

05

Le pôle technique participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations d'aménagement, de travaux et de gestion du patrimoine de la collectivité décidées par les élus. Il assure le pilotage des projets techniques de la collectivité et accompagne les autres services sur le portage technique de leurs projets. Ce rapport rend compte de l'action des agents publics des Services Techniques dans les domaines des espaces publics, des infrastructures et des réseaux, gestion des eaux pluviales, des bâtiments, des espaces verts, stades et cimetières, de la gestion des équipements et des manifestations, de la propreté urbaine. Ces agents sont pleinement mobilisés pour faire face, aux côtés des élus, aux enjeux de sécurité, de qualité de vie et de transition écologique.

DIRECTION : 1 AGENT

- Gestion des agents du Pôle technique
- Suivi des demandes d'intervention
- Gestion des commissions de sécurité des bâtiments municipaux
- Élaboration des tableaux d'astreinte des agents
- Planification des travaux
- Gestion technique des appels d'offre publics

SECRÉTARIAT : 1 AGENT

- Distribution des sacs de tri
- Réception des demandes d'intervention et transmission aux agents
- Rédaction de courriers, comptes rendus et notes de service
- Gestion des clés des bâtiments communaux
- Réception et traitement des appels et mails des administrés, des entreprises et en interne

MÉCANIQUE : 1 AGENT

- Gestion et entretien du parc de tous les véhicules de la ville
- Gestion et entretien du matériel du Pôle Technique (tondeuses, tronçonneuses, tracteurs, etc.)

34 Agents

3 Apprentis

634 Demandes internes d'intervention travaux

174 Interventions suite aux signalement Imagina



BÂTIMENTS : 8 AGENTS

Le service Bâtiments comprend : le service électricité, le service plomberie, le service menuiserie et le service peinture.

- Gestion du patrimoine de tous les bâtiments communaux (entretien, rénovation, sécurité incendie et intrusion, gestion des fluides, chauffage, climatisation, électricité)
- Travaux (toiture, serrurerie, peinture, plomberie, électricité, menuiserie, etc.)
- Entretien du mobilier urbain (bancs, poubelles, etc.)
- Gestion du patrimoine incendie (poteaux et bornes)

VOIRIE : 12 AGENTS

- Gestion de la propreté des rues
- Gestion des poubelles de la ville, ramassage des encombrants liés aux dépôts sauvages
- Maintenance de la voirie (réparation des bordures, rebouchage des trous)
- Signalétique / Panneaux de signalisation
- Gestion de l'événementiel (montage de stands, barrières, tables, etc.)
- Affichage municipal
- Gestion du réseau des eaux pluviales

ESPACES VERTS : 8 AGENTS

- Mission d'entretien et de valorisation des espaces verts, parcs et cimetières
- Contrôle et entretien des équipements sportifs
- Gestion et entretien des arbres

LES PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE

- Travaux de rénovation du logement de la rue des Noisetiers
- Création des bureaux dans le local de la rue de l'Abbaye
- Installation de la climatisation à la crèche
- Changement de la toiture de l'école maternelle du Centre et de la toiture de l'école élémentaire de la Chapelette
- Travaux de rénovation dans le logement de la rue Georges Caron
- Début du passage aux LED dans les bâtiments communaux
- Réfection des salles Guilbeau et Dacheux
- Réfection des enrobés
- Travaux de modernisation des vannages du Moulin Damay
- Travaux de restauration des vannages du Pont Saint Pierre



PROPRETÉ URBAINE

06

Le service Propreté urbaine joue un rôle essentiel dans l'amélioration du cadre de vie et l'image de la ville. Composé de deux agents à temps plein, il œuvre chaque jour pour garantir la propreté des espaces publics, des voiries, des places, des abords des équipements publics et des zones de passage les plus fréquentées. Grâce à leur travail rigoureux et à leur engagement discret mais indispensable, les agents du service Propreté urbaine participent activement à la qualité de vie à Péronne. Ramassage des déchets, balayage manuel, entretien des corbeilles, nettoyage après événements ou marchés... leur présence sur le terrain est constante et précieuse.

860

HEURES EFFECTUÉES PAR
LA BALAYEUSE ARBEL

12 000

M² DE PLACES, COURS D'ÉCOLE,
ESPACES VERTS, CITY STADES

150

CORBEILLES SUR LA
COMMUNE

Les corbeilles sont **vidées deux fois par semaine**, principalement les mardis et jeudis. Cela représente un volume hebdomadaire d'une **quinzaine de conteneurs de 1000 L** qui sont vidés les mardis et vendredis par la CCHS.

69

KM DE VOIRIE

SIGNALÉTIQUE ENVIRONNEMENTALE



En 2023, le service communication a lancé une campagne de sensibilisation pour lutter contre les déjections canines et les mégots de cigarettes dans l'espace public.



Le **décanteur** de l'avenue Jean Jaurès et les clayettes des divers étangs sont contrôlés **tous les jeudis** (nettoyage si nécessaire)



Chaque jour un **agent se charge du ramassage des déchets** grâce à un **aspirateur de collecte**.



Trois agents assurent le **nettoyage des places Louis Daudré et André Audinot après le marché du samedi**, ainsi que la gestion du retour du matériel mis à disposition : 15 conteneurs (6 de 1000L pour le tri et 9 pour les déchets ménagers)



En période automnale, le **balayage est optimisé** pour assurer le ramassage des feuilles.



4 heures sont consacrées chaque semaine au ramassage des dépôts sauvages et au nettoyage des abords des conteneurs.



PÉRONNE

FAMILLE, ENFANCE ET JEUNESSE

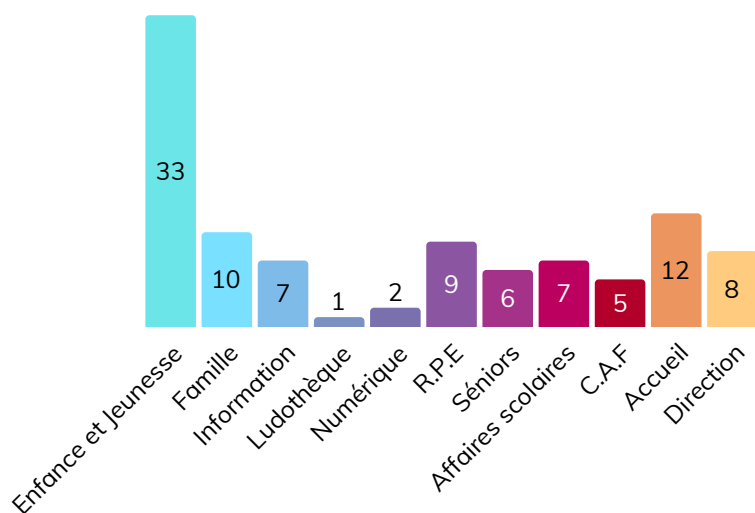
CENTRE SOCIAL
CRÈCHE MUNICIPALE
RELAIS PETITE ENFANCE

07

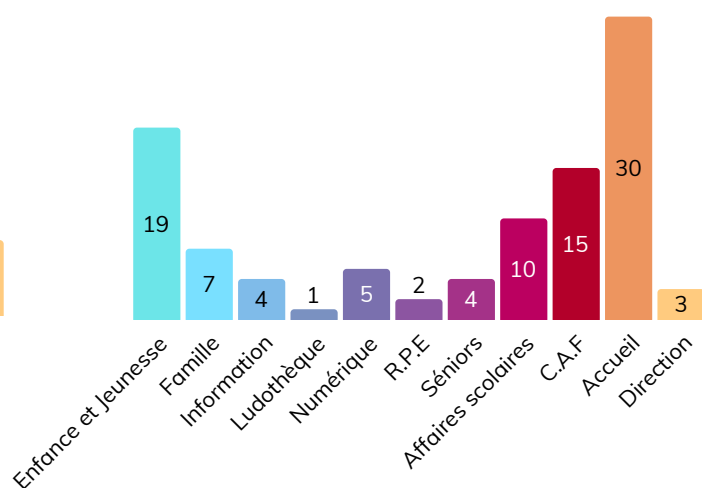
Le Centre social de la Ville de Péronne est composé de deux Maisons de Quartier : celle de Mont Saint-Quentin et celle de la Chapelette. Ce centre est un lieu de proximité, d'accueil et de solidarité, ouvert à tous les habitants. Il développe des actions éducatives, sociales et culturelles qui favorisent le vivre-ensemble, l'autonomie des personnes et la participation citoyenne. Accessible à toutes les générations, le Centre social propose un accompagnement individualisé, des activités collectives, des animations familiales, des ateliers intergénérationnels et des temps d'échange. Il joue un rôle essentiel dans la cohésion sociale du territoire.

L'accueil du Centre social est sollicité pour des demandes diverses et variées et répond aux besoins des adhérents, des usagers et de la population. Cela va du simple renseignement sur les activités proposées, à l'information sur les services de la mairie, en passant par la distribution des sacs de tri ou des renseignements plus administratifs. Engagé aux côtés des habitants, il agit au quotidien pour renforcer les liens sociaux, lutter contre l'isolement et valoriser les initiatives locales.

APPELS PAR SECTEUR (EN %)



PASSAGES PAR SECTEUR (EN %)



LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

L'accompagnement à la scolarité se déroule dans les deux Maisons de quartier. Nous proposons un temps d'aide aux devoirs et un temps d'activités en lien avec la scolarité. Ce dispositif est ouvert aux enfants de 6 à 17 ans, dans le but de les accompagner dans leur quotidien d'élèves.

62

ENFANTS ACCUEILLIS

5

GROUPES FINANCÉS PAR LA C.A.F (UN GROUPE = 12 ENFANTS)

15

ANIMATEURS SE SONT RELAYÉS SUR LE DISPOSITIF

4

SOIRS PAR SEMAINE, DE 16H30 À 18H15

L'AIDE AUX DEVOIRS

Le Centre social a repris un dispositif d'aide aux devoirs dans deux écoles de la ville (l'école du Centre et l'école de la Chapelette) depuis octobre 2023.

8

ANIMATEURS SE SONT RELAYÉS SUR LE DISPOSITIF

60

ENFANTS DIFFÉRENTS ACCUEILLIS SUR LE DISPOSITIF

43

ENFANTS ACCUEILLIS RÉGULIÈREMENT

PRÊT DE SALLES AUX ASSOCIATIONS ADHÉRENTES AU CENTRE SOCIAL

Le Centre social accueille au sein de ses deux Maisons de quartier des associations qui souhaitent une mise à disposition de salles pour pratiquer leurs activités, de manière hebdomadaire ou mensuelle.

ASSOCIATIONS ADHÉRENTES	NOMBRE D'ATELIERS ANNUELS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
AZUR ET TOILE	34	229
FRANCE PARKINSON	5	23
M.E.E.F	9	66
PEL-ATELIER ALLEMAND	28	166
PEL-ATELIER ANGLAIS	33	211
PEL-ATELIER CHORALE	26	298
PEL-ATELIER DECORATION	30	505
SAINT-JEAN	8	39
SCRABBLE	30	159

- Azur et toile : 1 fois par semaine
- France Parkinson : 1 fois par mois
- MEEF : 1 fois tous les 15 jours
- Péronne Evasion Loisirs (PEL)
 - Atelier allemand : 1 fois par semaine
 - Atelier anglais : 1 fois par semaine
 - Atelier chorale : 1 fois par semaine
 - Atelier décoration : 1 fois par semaine
- Saint-Jean : 1 fois par mois
- Scrabble : 1 fois par semaine

Le Centre social met également à disposition, gratuitement, des salles pour certains de ses partenaires, principalement la C.A.F

21

PERMANENCES DE LA C.A.F ORGANISÉES

Une borne C.A.F. a été installée à l'accueil du Centre social. Elle permet aux usagers de se connecter, en accès libre, au site internet de la C.A.F. Depuis cette borne, ils accèdent à leur compte C.A.F., le mettent à jour, obtiennent des attestations, prennent des RDV avec les conseillers C.A.F.

Cependant, les usagers ont la possibilité d'être accompagnés, pour réaliser leurs démarches, par des agents du Centre social formés par la C.A.F.

215

PERSONNES ONT DEMANDÉ L'ACCÈS À LA BORNE C.A.F

16

PERSONNES ONT UTILISÉ LA BORNE C.A.F EN ACCÈS LIBRE

119

PERSONNES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS À L'UTILISATION DE LA BORNE C.A.F PAR DES AGENTS DU CENTRE SOCIAL

35h

PASSÉ À LA BORNE, PAR LES AGENTS DU CENTRE SOCIAL, POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

GARDERIES SCOLAIRES

4784

ENFANTS ACCUEILLIS

631

À LA MAISON DE QUARTIER DE LA CHAPELETTE

4153

À LA MAISON DE QUARTIER DE MONT SAINT-QUENTIN

LES AFFAIRES SCOLAIRES

CONVENTIONS DE STAGE -
PÔLE ÉDUCATION ET JEUNESSE

18

CONVENTIONS

13 POUR LE
CENTRE SOCIAL5 POUR LES
ÉCOLES

68

DOSSIERS RECEVABLES

102

BÉNÉFICIAIRES

9088,8€

ATTRIBUÉS

LA BOURSE
COMMUNALE

La bourse communale est octroyée, chaque année, aux enfants domiciliés à Péronne, depuis au moins un an et scolarisés dans l'enseignement secondaire.

LA CLASSE DE NEIGE

En 2023, sur les 80 élèves inscrits en classe de CM2, dans les trois écoles, à la rentrée des classes du mois de septembre 2022, **71 dossiers d'inscription** ont été déposés par les familles. Ce sont **11 élèves de l'école de la Chapelette**, **26 de l'école du Centre** et **34 de l'école de Mont Saint-Quentin** qui se sont rendus à Châtel, en Haute-Savoie, durant 10 jours, du 17 au 26 janvier 2023.

L'ARBRE DE NOËL

L'arbre de Noël des écoles est organisé, chaque année, durant les 15 premiers jours du mois de décembre. Sont conviés les trois écoles primaires publiques de Péronne, l'école primaire du Sacré Cœur, la crèche municipale et l'ITEP/IME. En 2023, **1212 personnes** étaient conviées à une séance de cinéma programmée au Cinéma de la ville de Péronne : en ont bénéficié **1046 enfants** et **166 accompagnants**. **14 projections** ont été nécessaires.

PASS VACANCES

L'opération Pass Vacances permet aux jeunes domiciliés et scolarisés à Péronne de bénéficier gratuitement, en juillet et août, d'un pass leur donnant accès au Centre Aquatique 02 Somme et/ou au Parc d'Accrobranche Au Fil du CAM.

310

PASS VACANCES : 279 PISCINE
ET 31 ACCROBRANCHE

Les conventions de charges intercommunales pour les enfants des communes extérieures (concernant les frais de scolarité et les frais de restauration)

En 2023, **10 conventions** pour la prise en charge des frais de scolarité ont été signées et **6 conventions** pour la prise en charge de la restauration, pour un montant total de **65 256 euros** (47 400€ pour les frais de scolarité et 17 856€ pour les frais de restauration).

LA LUDOTHÈQUE

À l'année, la ludothèque ouvre soit sur réservation de créneaux pour des groupes, soit sur des créneaux dédiés au public donc en accès libre.

165

Nombre d'heures
d'ouverture hors
vacances scolaires

121

Nombre d'heures
d'ouverture en
vacances scolaires

286

Nombre d'heures
d'ouverture en 2023

La ludothèque est ouverte **les mardis et jeudis (14h00-17h00) et les mercredis (9h30-11h30 / 14h00-17h00)** en période de vacances scolaires. **Hors période, elle n'est ouverte que le mercredi (9h30-11h30 / 14h00-17h00).**

FRÉQUENTATION Séances Public

Sessad

5 25

Saint-Jean

8 51

IME

5 34

Ecoles maternelles

4 192

EHPAD

2 12

ACM MSQ+Chap

11 256

LES ANIMATIONS

- Animations jeux "hors les murs" à l'école maternelle de Mont Saint-Quentin : 2 fois par semaine d'avril à juin.
- Ateliers avec un groupe constitué de l'association Saint-Jean : une fois par mois de janvier à décembre.
- Ateliers avec L'IME Albert : une fois par mois de janvier à décembre.
- Ateliers avec le SESSAD Albert : une fois par mois de janvier à décembre, les mardis après-midi + 2 séances durant les vacances scolaires
- Animations jeux "hors les murs" avec un groupe de l'EHPAD (Pavillon MERMOZ), 3 séances par semaine.
- Animations jeux "hors les murs" à la bibliothèque de La Chapelle : 2 séances au cours de l'année.

FESTI'JEUX

197

VISITEURS



Partenariat : Les écureuils, Péronne Sports Loisirs, Waka, une Somme de jeux, une association d'origami

LES ACCUEILS DE LOISIRS

À l'année, les accueils de Loisirs ouvrent leurs portes dans les deux Maisons de quartier. Ils assurent l'accueil des enfants à partir de 4 ans révolus et jusqu'à 17 ans les mercredis et durant les petites et grandes vacances (sauf Noël). Les enfants peuvent être accueillis de 08h00 à 18h00, avec ou sans repas, avec ou sans temps d'accueil le matin et/ou le soir.

36

JOURS DE
FONCTIONNEMENT
- MERCREDI

62

JOURS DE
FONCTIONNEMENT
- VACANCES

98

JOURS DE
FONCTIONNEMENT
- ANNUEL

NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS

La Chapelette MSQ Total

Hiver

45

80

170

Printemps

37

90

127

Eté

65

155

220

Toussaint

41

90

91

CAJ Hiver

12

15

27

CAJ Printemps

9

15

24

CAJ Eté

22

20

42

CAJ Toussaint

/

/

18

Mercredis (janvier à juin)

35

78

113

Mercredis (septembre à décembre)

38

50

88

920

STAGIAIRES BAFA

La Ville de Péronne a mis en place un financement pour les formations BAFA. Nous accueillons donc, tout au long de l'année, des stagiaires, en plus des animateurs en contrat annuel et des animateurs vacataires.

8

ANIMATEURS STAGIAIRES
BAFA ACCUEILLIS

BOURSES BAFA

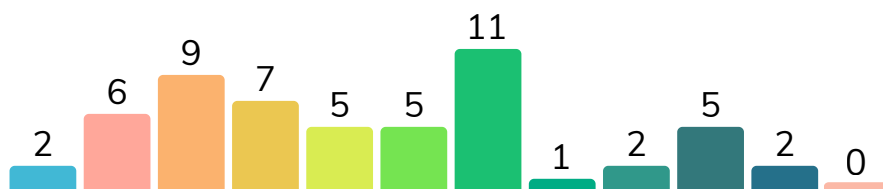
Dans le cadre de sa politique jeunesse auprès des 16-30 ans, la commune de Péronne a décidé de mettre en place une "aide financière pour l'obtention du BAFA"

5

BOURSES BAFA ENGAGÉES
AVEC CONVENTIONNEMENT

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE (SIJ)

FRÉQUENTATION SIJ
DE JANVIER À
DÉCEMBRE



Depuis sa création, le Centre social est labellisé Structure Information Jeunesse. Ce label national a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie et l'accès aux droits. Le label SIJ est une marque de qualité accordée par l'État à une structure d'information, à destination des jeunes au terme d'une évaluation globale et objective. La SIJ, destinée prioritairement **aux 13-29 ans**, s'inscrit dans les attributions relevant du Ministère en charge de la Jeunesse. Le SIJ couvre tous les sujets qui intéressent les jeunes dans leur vie quotidienne suivant plusieurs modalités : Orientation/Études ; Métiers et formations ; Emploi - Jobs - Stages ; Alternance ; Formation continue ; Logement - Santé - Vie pratique ; Initiatives et projets ; Loisirs - Vacances - Sports ; Partir en Europe et à l'étranger.

LA BOUSSOLE DES JEUNES

La Boussole des Jeunes (BDJ) est un outil numérique national accessible aux jeunes de 15 à 30 ans qui s'interrogent sur les dispositifs et les services qui peuvent faciliter leurs démarches sur les thématiques de l'emploi et du logement.

7100€

DE FINANCEMENT REÇU PAR LA DÉLÉGATION
RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA JEUNESSE À
L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS

PASS CITOYEN MOBILE

Le Pass Citoyen Mobile (PCM) consiste à la prise en charge d'une aide financière à la mobilité (permis B). En contrepartie, le bénéficiaire effectuera une activité d'intérêt citoyen au sein d'un service municipal ou d'une association.

3

PASS CITOYEN MOBILE ENGAGÉS
AVEC CONVENTIONNEMENT

SALON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

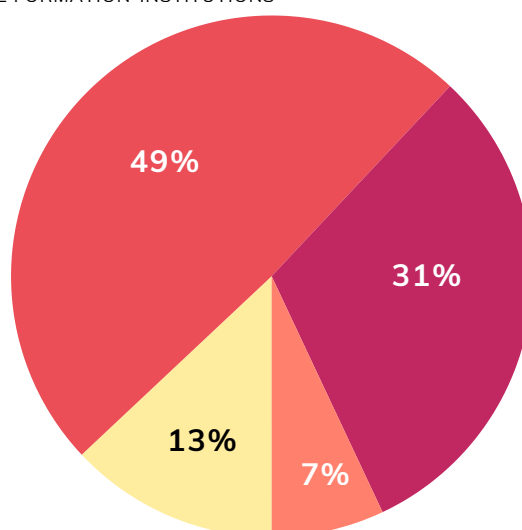
La SIJ a coordonné le Salon de l'Emploi et de la Formation du mardi 19 septembre 2023.

193 VISITEURS

55 PARTENAIRES ENGAGÉS

53 PARTENAIRES PRÉSENTS

SECTEUR ORGANISMES
DE FORMATION-INSTITUTIONS



SECTEUR SOCIÉTÉS -
ENTREPRISES -
INSERTION

SECTEUR AGENCES
D'INTÉRIM

SECTEUR MÉTIERS EN
UNIFORME

LE SECTEUR NUMÉRIQUE

1 CARSAT - VIVONS RETRAITE - AUTONOMIE NUMÉRIQUE

Après avoir répondu à un appel à projets de la CARSAT, nous avons terminé et commencé trois cycles d'ateliers de 15 séances chacun. Au cours de ces ateliers, les apprenants découvrent l'ordinateur, le smartphone ou la tablette à travers différentes thématiques.

2 ATELIERS LIBRES

Dans la semaine, des créneaux sont bloqués pour accueillir du public ayant des difficultés, des questions ou un projet sur l'outil informatique.

3 ADOS DU NUMÉRIQUE

Ces ateliers visent à permettre aux adolescents à prendre en main l'outil informatique de la meilleure des manières possibles. Ils apprennent à utiliser les différents logiciels de bureautique de manière ludique, explorent la programmation et découvrent des métiers dans ces domaines.

4 FORMATION DES AGENTS

Ces formations font suite aux entretiens annuels.

5 BORNE C.A.F

L'animateur numérique, formé par la C.A.F., est amené à accompagner les usagers à la borne.

19

ATELIERS ANNUELS

25

PARTICIPANTS À LA MAISON DE
QUARTIER DE LA CHAPELETTE

90

PARTICIPANTS À LA MAISON DE
QUARTIER DE MONT SAINT-QUENTIN

5

PARTICIPANTS À LA MAISON DE
QUARTIER DE LA CHAPELETTE

28

PARTICIPANTS À LA MAISON DE
QUARTIER DE MONT SAINT-QUENTIN

20

ADOLESCENTS DURANT L'ANNÉE

5

AGENTS FORMÉS EN 2023

6

LES AUTRES ÉVÈNEMENTS

Mise en place d'animations à l'occasion d'événements comme « Parent'aise en famille », la Galette des Rois et des Reines.

LE SECTEUR SÉNIORS

5 ateliers ont été mis en place pour un nombre total de séniors inscrits s'élevant à 15.

Atelier convivialité

6

Équilibre

12

Mémoire MSQ

15

Théâtre

10

Mémoire CHP

5

Les ateliers mémoire, convivialité, théâtre et équilibre sont des nouveautés mises en place en 2023.

LES SORTIES

15 séniors en ont bénéficié :

- Cerfs-volants de Berck (8 personnes)
- Château de Compiègne (7 personnes)



TEMPS FORTS

60

SÉNIORS ACCUEILLIS LORS DE LA SEMAINE BLEUE



FORUM SÉNIORS



135 SÉNIORS ACCUEILLIS

80 PARTENAIRES

15 PARTENARIAT CARSAT / CONFÉRENCE DES FINANCEURS

LE SECTEUR FAMILLE

1 LES SORTIES FAMILLE

Les sorties ont permis aux familles de découvrir : le Familistère de Guise, le quartier Montmartre de Paris, le spectacle du Roi Lion, l'ensemble des monuments de Paris en bateau-mouche, les œuvres de cire du Musée Grévin et le Parc Animalier de Biotropica.

29

FAMILLES AU TOTAL

12

NOUVELLES FAMILLES ONT
INTÉGRÉ LE DISPOSITIF

5

RÉUNIONS DE PRÉPARATION

2 ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Les ateliers 4 mains : les ateliers quatre mains se déroulent le samedi. Au total, 27 parents et 43 enfants ont participé à ces ateliers.

12

ATELIERS ORGANISÉS

25

FAMILLES ACCUEILLIS DONT 8
NOUVELLES

Jardinons en famille : Jardinons en famille est un projet dans lequel les familles se sont retrouvées pour jardiner avec leurs enfants. Après les plantations, elles se sont relayées pour l'arrosage, l'entretien du jardin et la récolte des légumes.

3 LES PANIERS SOLIDAIRES

En partenariat avec la CAF et la MSA, nous avons mis en place une action afin de favoriser la rencontre entre les producteurs locaux et les familles. Durant six mois, des familles ont pu participer à des ateliers cuisine, bénéficier de paniers de produits locaux à tarif préférentiel, échanger des recettes et visiter les exploitations des producteurs.

4

ATELIER ÉCHANGES DE SAVOIR

Chaque lundi, un atelier créatif est proposé aux adhérents pour partager leurs savoirs. Ce moment convivial offre la découverte d'une activité manuelle à poursuivre chez soi, tout en favorisant le tissage de liens entre participants.

5 BOURSES SOLIDAIRES

À la demande des adhérents, nous avons proposé une bourse aux jouets et articles de puériculture afin qu'ils puissent vendre et/ou acheter des articles à faible coût. Cette manifestation grand public permet aussi de présenter les Maisons de quartier de la ville de Péronne.

6 PARENT'AISE EN FAMILLE

Le 25 mars 2023, l'ensemble des partenaires du réseau parentalité a proposé un événement à destination du grand public. Durant cette journée, différents ateliers ont été organisés : massage bébé, parcours de motricité, atelier manuel autour des émotions, parcours à l'aveugle, cuisine...

7 PORTER SECOURS EN FAMILLE

La formation PSC (anciennement appelée PSC1) permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne, en réalisant les gestes élémentaires de secours. Nous avons proposé à des familles de venir se former avec leurs enfants.

8

DUOS SE SONT FORMÉS

8 RÉSEAU PARENTALITÉ HAUTE SOMME

En partenariat avec la C.A.F et Familles Rurales, un réseau de professionnels de la parentalité sur le territoire de la Haute Somme a été fondé en 2019. Quatre fois dans l'année, le réseau se réunit afin de partager ses constats, ses besoins et d'identifier comment proposer aux familles du secteur des actions qui répondent à leurs attentes.

9 TEMPS FORTS

- Voeux de l'équipe du Centre social aux adhérents
- Ouverture des Halles Péronnaises
- Deux temps forts en marge des accueils de loisirs en juillet et en août.

10 DIVERSES MOBILISATIONS

Le Centre social se mobilise également lors des actions organisées par la Ville : le carnaval, les animations du 14 juillet, les Journées du Patrimoine...

La crèche municipale Les Petits Lutins accueille les enfants de 2 mois à 4 ans dans un cadre bienveillant, sécurisé et adapté à leurs besoins. L'équipe pluridisciplinaire accompagne chaque enfant dans ses premiers apprentissages, en respectant son rythme et en favorisant son épanouissement. Lieu de découverte, de socialisation et d'éveil, la crèche propose des activités variées, pensées pour stimuler la motricité, le langage, la curiosité et l'autonomie des tout-petits. L'aménagement des espaces, le matériel pédagogique et les projets menés au fil de l'année contribuent à créer un environnement chaleureux et rassurant, propice au développement harmonieux des enfants.

MISSIONS PRINCIPALES

COMPOSITION DU SERVICE

2 Éducatrices de jeunes enfants

3 Auxiliaires de puériculture

6 Agents de crèche CAP
AEPE ou équivalent

1 Infirmière

2 Agents d'entretien

3 Apprenties

- Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants, ainsi qu'à leur développement
- Concourir à l'interaction sociale des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques
- Apporter une aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle, familiale et sociale.
- Faciliter l'accès aux enfants de familles rencontrant des difficultés du fait de leur condition de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources
- Être un lieu d'éveil et de prévention où l'enfant construit sa personnalité au travers du jeu et du plaisir de jouer
- L'accompagnement s'appuie sur la Charte nationale d'accueil du jeune enfant

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX PROJETS EN LIEN AVEC LES FAMILLES

Temps d'échanges avec un psychologue /
Organisation d'une porte ouverte à destination des
parents / Organisation du goûter de Noël

MAIS AUSSI...

Afin de se conformer aux nouvelles normes du référentiel bâtimentaire d'août 2021, des travaux de modification de l'éclairage, d'installation de la climatisation et de pose d'anti-pince-doigts sont prévus entre 2023 et 2024, ainsi que le renouvellement du matériel existant (avec le soutien financier de la CAF).

225

JOURS D'OUVERTURE

55 765

CAPACITÉ D'ACCUEIL
THÉORIQUE (EN HEURES)

2475

NOMBRE D'HEURES
D'OUVERTURE

61

FAMILLES ACCUEILLIES

70

INSCRIPTIONS

79,3%

TAUX D'OCCUPATION
FACTURÉ

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Ville de Péronne est un lieu d'information, d'échange et d'accompagnement dédié aux assistants maternels, aux gardes d'enfants à domicile, aux parents et futurs parents. Il joue un rôle essentiel dans l'organisation et l'amélioration de l'accueil du jeune enfant sur le territoire. Le RPE accompagne les familles dans leur recherche d'un mode de garde adapté et les informe sur leurs droits, les démarches administratives et les relations contractuelles. Il est également un point d'appui pour les professionnels de la petite enfance, auxquels il propose un soutien individualisé, des temps de rencontre et des actions de professionnalisation. La responsable du Relais Petite Enfance vous accueille les mardis et jeudis sur rendez-vous.

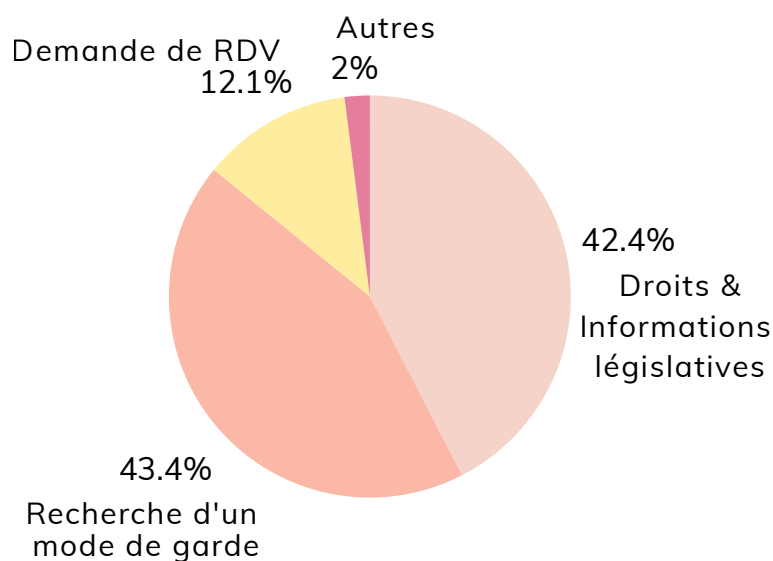


82

FAMILLES AYANT BÉNÉFICIÉ
D'UNE INFORMAITON

DONT 29% HORS SECTEUR RPE

MOTIFS DES CONTACTS



NOMBRE D'ASSISTANTES MATERNELLES SUR LA COMMUNE

38

Assistants
maternelles
du territoire
RPE agréées
PMI

34

Assistants
maternelles
agréées
actives sur le
territoire RPE

ACTIVITÉS D'ÉVEIL

35 ateliers
d'éveil dont 4
temps forts.13 assistantes
maternelles ont
participé aux
activités d'éveil31 enfants ont
participé aux
activités d'éveil

L'ACCOMPAGNEMENT À LA PROFESSIONNALISATION

Pour permettre aux assistantes maternelles de Péronne de partir en formation, les groupes ont été constitués en offrant également la possibilité aux assistantes maternelles des communes avoisinantes de s'inscrire.

Des ateliers de prévention des troubles musculosquelettiques, proposés par Particulier Emploi et financés par l'IRCEM, ont été dispensés à 7 assistantes maternelles (dont 42 % hors secteur RPE) par un kinésithérapeute de France Prévention au cours de deux soirées.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSISTANTES MATERNELLES

38

départs en formation sur des thématiques ont été assurés



78

assistantes maternelles
ayant bénéficié de
renseignements

84

assistantes maternelles
ayant participé aux
activités du RPE

142

nombre de contacts
avec les assistantes
maternelles





CULTURE

PÔLE ARTISTIQUE MUSIQUE ET DANSE
SPECTACLES ET ANIMATIONS
CINÉMA
BIBLIOTHÈQUES
MUSÉE
ARCHIVES ET GÉNÉALOGIE

08

Le Pôle Artistique Musique et Danse de la Ville de Péronne offre un enseignement artistique accessible à tous, favorisant l'éveil, l'apprentissage et la pratique de la musique et de la danse dans un cadre convivial et structurant. Ouverte aux enfants comme aux adultes, l'école propose un parcours pédagogique complet, allant de l'initiation aux pratiques confirmées. Encadrés par une équipe d'enseignants qualifiés et passionnés, les élèves peuvent s'initier à de nombreux instruments, à la formation musicale, au chant, ainsi qu'aux différentes disciplines de la danse, en cours individuels ou collectifs.

Tout au long de l'année, l'école anime la vie culturelle locale à travers des auditions, concerts, spectacles et projets partagés avec les structures du territoire. Ces rendez-vous permettent aux élèves de se produire en public, de valoriser leur progression et de partager leur passion avec un large public.

208 Elèves au sein de la branche "musique"

120 Elèves au sein de la branche "danse"

338 Elèves au total

3 Professeurs de danse (pour 38H de cours hebdomadaires)

16 Professeurs en musique (pour 53H de cours hebdomadaires)

1 Directeur à temps complet (16H)

1 Secrétaire à mi-temps

INSTRUMENTS DE LA SPÉCIALITÉ MUSIQUE

Flûte / Hautbois / Clarinette / Saxophone / Basson / Cor / Trompette / Cornet / Trombone / Tuba / Saxophone / Violon / Alto / Contrebasse / Percussions / Batterie musiques actuelles / Piano / Orgue / Guitare.

LES SPÉCIALITÉS DE DANSE

Eveil / Initiation / Classique (dont les adultes) / Jazz (dont les adultes) / Hip-Hop et modern abstrakt / Contemporain adultes

LES PRATIQUES COLLECTIVES

Éveil / Initiation / Formation musicale 1er et 2nd cycle, adultes / Chorale / Classe d'orchestre vents/percussions / Ensemble à cordes / Orchestre d'harmonie / Musique de chambre / Atelier musiques actuelles.



BILAN DES INSCRIPTIONS AU 1ER SEPTEMBRE 2023

209

Élèves au sein de
la branche musique

96

Élèves au sein de
la branche danse

**305**

Élèves au sein de
la branche musique

NOUVEAUTÉS :

- Création d'un cours commun d'éveil "Musique et Danse"
- Remplacement des cours de Hip-Hop et Modern Abstract par les disciplines Street Jazz et Jazz Contemporain
- Fermeture de la classe de danse (faute de recrutement d'un professeur)



EXAMENS

Résultats formation musicale

- Fin de 1er cycle : 6 élèves inscrits : **6 admis** (2TB, 3B, 1AB)
- Fin de 2nd cycle : 6 élèves inscrits : **5 admis** (4B, 1 sans mention) et 1 non terminé

Résultats formation instrumentale

- Fin de 1er cycle : 9 inscrits : **7 admis** (1TB, 4B, 2 sans mention) et 2 non admis
- Fin de 2nd cycle : 3 inscrits : **3 admis** (1TB, 2B)
- Fin de 3ème cycle : **1 inscrit** : **1 admis** (TB avec félicitations)

Installé au 1er étage de la mairie, le service Spectacles et Animations de la Ville de Péronne est composé de deux agents. Il assure la programmation culturelle et événementielle de la commune : spectacles, animations, manifestations festives, salons, etc... Polyvalent, le service gère également l'accueil du public et des artistes lors des manifestations, la billetterie, ainsi que la location de la salle de spectacle. Tout au long de l'année, il propose une offre culturelle diversifiée et accessible, participant activement à la dynamique et à l'attractivité de la ville.

19

SPECTACLES

15

ANIMATIONS



LA PATINOIRE DU VILLAGE DE NOËL

Du 9 au 29 décembre 2023, 12 animateurs du Centre social se sont relayés pour accueillir le public, gérer la mise à disposition des patins et entretenir la patinoire, chaque jour, selon les horaires suivants :

En période scolaire :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h00 à 19h00.
- Le mercredi, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
- Le samedi, de 10h00 à 20h00.
- Le dimanche, de 11h00 à 19h00.

Durant les vacances scolaires :

- Tous les jours, de 10h00-12h00 et de 14h00 à 19h00.

19 JOURS DE
FONCTIONNEMENT

107 HEURES D'OUVERTURE

30 HEURES D'INSTALLATION ET
D'ENTRETIEN JOURNALIER

Le Cinéma Municipal "Le Picardy" est un lieu culturel de proximité, géré par la Ville de Péronne et animé par deux agents. Ouvert à tous les publics, il propose une programmation variée mêlant films grand public, d'auteur, jeune public, et documentaires.

Soucieuse de l'accessibilité, la municipalité veille à offrir des tarifs abordables, permettant au plus grand nombre de profiter d'une offre culturelle de qualité. Véritable espace de convivialité, le cinéma "Le Picardy" contribue activement à la vie culturelle locale et au dynamisme de la commune.

24 970

ENTRÉES

106 197€

DE RECETTES

1 988

Chèques Collège

2 706

RÉSERVATIONS
INTERNET

TOP 5 FILMS

2459

SUPER MARIO BROS LE FILM

ALIBI.COM 2

1366

1087

WISH

PAW CONTROL

1062

931

ASTERIX ET OBELIX EMPIRE



La Bibliothèque Municipale de Péronne est un lieu de culture, de savoir et de découverte, ouvert à tous. Accessible gratuitement, elle propose un large choix de livres, revues, bandes dessinées, albums jeunesse et documents multimédias, adaptés à tous les âges et à tous les goûts. Encadrée par une équipe attentive, elle accueille le public tout au long de l'année et organise régulièrement des animations culturelles, des expositions, des lectures et des ateliers, en lien avec les établissements scolaires et les partenaires locaux.

Au-delà de sa fonction culturelle, la bibliothèque est également un lieu de socialisation et de développement personnel.

MISSIONS PRINCIPALES

- Accueillir et renseigner les usagers
- Gérer les prêts, retours et réservations
- Veiller à la bonne tenue des espaces
- Mise à disposition des ressources documentaires variées
- Favoriser l'accès à la lecture et à la culture pour tous les publics
- Organiser des animations
- Accueillir et sensibiliser les publics scolaires et périscolaires
- Offrir un espace de convivialité et d'échanges
- Valoriser les collections et assurer leur renouvellement régulier

943

Adhérents actifs

20000

Prêts enregistrés

7900

Prêts réalisés par des adultes

12100

Prêts réalisés par des jeunes

268

Nouvelles adhésions

22000

Références



Quiz
musicaux aux
pavillons
Caudron et
Mermoz



Ateliers
créatifs pour
Pâques



Les lectures
animées et
kamishibais



Les festival
"Des parents,
des bébés"



Les contes en
balades au
coeur du
patrimoine
péronnais



Animations de
fêtes et
animations
scolaires

PROJETS DE RÉORGANISATION

L'année 2023 a été marquée par une importante réorganisation. En juin, la bibliothèque a fermé pendant deux semaines afin de repenser son aménagement et d'améliorer la convivialité du lieu. Cette période a également été mise à profit pour réaliser un inventaire complet (récolement) des ouvrages et procéder au désherbage des livres vieillissants.

Cette réorganisation a pour objectif d'offrir aux usagers un espace de lecture agréable et moderne, propice à la concentration, à l'évasion et au partage des connaissances.



FESTIVAL DU LIVRE 2023

Le mois de septembre a été un moment marquant pour la bibliothèque, avec l'organisation du Festival du Livre à l'espace Jean Moulin de la Chapelette. Une vente de livres dés herbés a permis de donner une seconde vie à des ouvrages, tout en soutenant l'école du Mont-Saint-Quentin, à qui les fonds ont été reversés. Cette initiative a rassemblé les amoureux du livre et de la lecture lors d'un événement convivial et solidaire, renforçant ainsi l'ancrage de la bibliothèque dans la vie locale.

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAPELETTE

En septembre 2023, le quartier de la Chapelette a vu l'ouverture d'une bibliothèque : une nouvelle étape dans la volonté de la Ville de rapprocher les services culturels des habitants. Ce nouvel espace de lecture publique offre aux riverains un accès facilité aux livres, à la culture et aux outils numériques, au plus près de chez eux.

Pensée comme un lieu de vie et de partage, la bibliothèque propose également, chaque semaine, des ateliers thématiques variés et un accompagnement personnalisé pour les démarches en ligne, afin de répondre aux besoins concrets du quotidien. À ce jour, ce sont déjà **214 Péronnais** qui adhèrent à ce service culturel de proximité.



Le Musée Alfred-Danicourt est un établissement culturel municipal emblématique de la Ville de Péronne. Installé au cœur de l'Hôtel de Ville, il conserve et valorise un patrimoine riche et diversifié, principalement axé sur l'archéologie, les beaux-arts et l'histoire locale. Dirigé par un agent à mi-temps, il est accessible aussi bien au grand public qu'aux scolaires. Le musée s'affirme comme un lieu de découverte, d'apprentissage et de sensibilisation au patrimoine.

MISSIONS PRINCIPALES

- Conserver, restaurer et enrichir les collections patrimoniales de la commune
- Présenter des expositions permanentes et temporaires accessibles à tous les publics
- Valoriser l'histoire locale, l'archéologie et les beaux-arts
- Organiser des visites guidées, ateliers pédagogiques et animations culturelles
- Contribuer au dynamisme culturel de la Ville de Péronne par des partenariats et événements

4 SALLES D'EXPOSITION

PRÉHISTOIRE

ANTIQUITÉ

HAUT MOYEN ÂGE

EXPOSITION TEMPORAIRE

3 EXPOSITIONS TEMPORAIRES

**IMMERSION DANS LE QUOTIDIEN
DES GALLO-ROMAINS**

**L'ENTREVUE DE PÉRONNE
D'OCTOBRE 1468**

**REGARD SUR LES ARTS DES
AMÉRIQUES**



Créé en 2021, le service Archives se compose de deux employées. La gestion des archives s'effectue par le tri, le classement, le rangement et, lorsque cela est nécessaire, la destruction de documents. Pour le tri, le service suit une trame définissant les DUA (Durées d'Utilité Administrative). Une fois le tri réalisé, un bordereau d'élimination est établi, signé par le Maire, puis transmis aux archives départementales de la Somme. Après instruction, celles-ci avisent le bordereau, le signent à leur tour et nous le renvoient accompagné des consignes à suivre.

LES SERVICES CONCERNÉS PAR L'ARCHIVAGE :

Le campanile
L'urbanisme
Bibliothèque
État Civil
Secrétariat général
Ressources Humaines
Fête et spectacles
La crèche
Les maisons de quartier
Les services techniques
La communication
La comptabilité
La police
L'accueil

DOCUMENTS ENVOYÉS AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

LES TABLETTES
DE PÉRONNE

LE COURRIER
DE LA SOMME

LA GAZETTE DE
PÉRONNE

LE JOURNAL DE
PÉRONNE

L'INDÉPEN-
-DANCE

LE COURRIER
PICARD

8

MÈTRES LINÉAIRES
D'ARCHIVES ONT ÉTÉ DÉTRUITS

LE SERVICE GÉNÉALOGIE

Ouvert au public sur rendez-vous, le service accueille chercheurs, étudiants, généalogistes et simples curieux souhaitant retracer l'histoire de leur famille ou explorer le passé de la commune. L'équipe accompagne les usagers dans leurs recherches, en leur apportant conseils et orientations documentaires.

153

Actes transmis



25

Demandes de
Péronnais

132

Demandes
extérieures

SOCIAL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CHANTIER D'INSERTION



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Péronne est un acteur de proximité essentiel dans le soutien aux publics fragilisés. Il met en œuvre des actions solidaires en direction des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles en difficulté ou des personnes sans domicile stable. Par son action quotidienne, le CCAS contribue activement au maintien du lien social et à l'amélioration des conditions de vie des habitants les plus vulnérables.

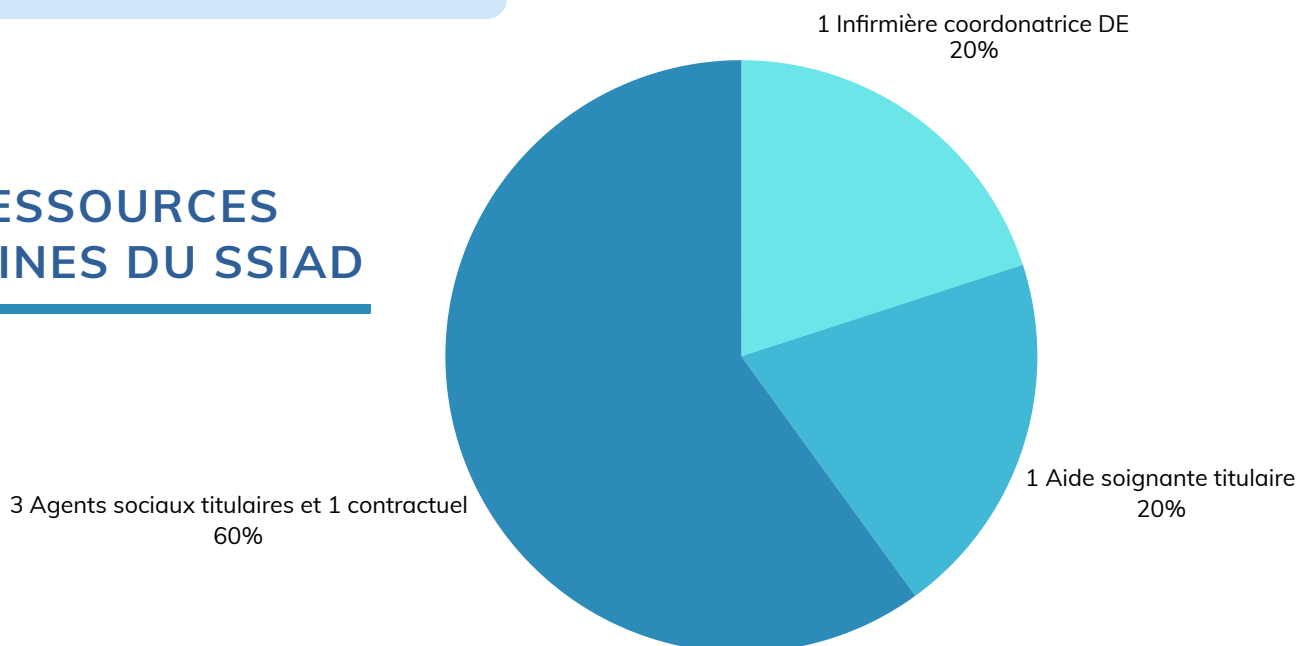
MISSIONS PRINCIPALES

- Assurer les soins infirmiers à domicile pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie
- Gérer le service de téléalarme, garantissant la sécurité des personnes isolées
- Organiser la domiciliation administrative des personnes sans domicile stable
- Proposer un hébergement temporaire via le logement d'urgence
- Accompagner les usagers dans l'accès à l'aide alimentaire et à l'énergie
- Soutenir les personnes âgées ou en situation de handicap dans leur quotidien
- Mettre en œuvre des actions solidaires ponctuelles : Noël solidaire, colis de fin d'année
- Être un relais d'écoute, d'orientation et de soutien pour les habitants en difficulté

LE SSIAD : SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le service de soins infirmiers à domicile du CCAS intervient encore à ce jour dans la commune de Péronne pour assurer aux personnes âgées dépendantes et/ou malades des soins infirmiers. Son rôle est de dispenser des soins d'hygiène et de prévention aux 13 personnes âgées de plus de 60 ans ou handicapées avec lesquelles le SSIAD est engagé. Les soins infirmiers sont dispensés par les infirmières libérales ayant passé convention avec le SSIAD du CCAS. Les frais sont directement réglés par la caisse d'assurance maladie au service de soins. Le service travaille avec les établissements de santé et avec l'Agence Régionale de Santé. Ce service est un service de proximité qui met tout en œuvre afin de procurer aide et bien-être aux personnes soignées.

LES RESSOURCES HUMAINES DU SSIAD



LE SERVICE TÉLÉALARME

108

Abonnés au
31/12/2022

18

Nouvelles demandes
en 2023

24

Résiliations en
2023LA DOMICILIATION
DES PERSONNES
SANS DOMICILE
STABLE

Depuis la mise en place de l'outil DOMIFA, qui permet de suivre et de garantir le respect des textes de la DGCS relatifs à la domiciliation au sein du CCAS, nous disposons désormais de statistiques fiables sur le service de domiciliation.

78

DOMICILIÉS ACTIFS

1034

COURRIERS

62

AVIS DE PASSAGE

1500

APPELS

LOGEMENT D'URGENCE

La Ville de Péronne met à disposition du CCAS depuis plusieurs années deux logements relevant du dispositif d'hébergement d'urgence (article L.345-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles - CASF), destinés à toutes les personnes sans-abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale, ou dans des situations extrêmes, comme le relogement de victimes d'incendie de leur habitation.

7

fois utilisés pour répondre à une
urgence de logement

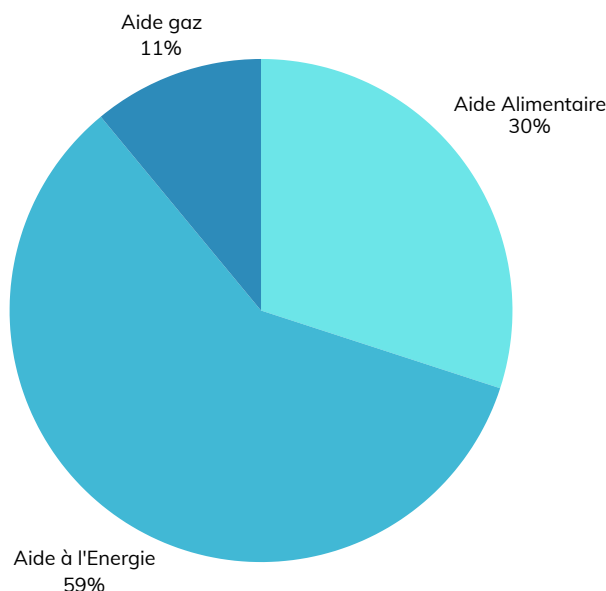
TEMPS D'OCCUPATION

7

MOIS
D'OCCUPATION
POUR LE PREMIER
LOGEMENT

10

MOIS
D'OCCUPATION
POUR LE SECOND
LOGEMENT



AIDE ALIMENTAIRE :

14 familles ont pu bénéficier d'un colis d'urgence grâce au partenariat avec la Croix-Rouge, et **37 familles** ont bénéficié d'un bon alimentaire d'urgence pour un **montant total de 1 055€**.

AIDE À L'ÉNERGIE :

28 foyers ont bénéficié d'une aide à l'énergie dans le cadre d'un montage financier en lien avec la MDSI de Péronne, soit un total de **5 607,28€** grâce aux différentes conventions partenariales.

AIDE AU GAZ :

5 bouteilles de gaz ont été octroyées afin de permettre à ces foyers de pouvoir continuer à se nourrir.

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET EN SITUATION DE HANDICAP

100

DOSSIERS ONT ÉTÉ INSTRUITS

7 POUR UNE AIDE SOCIALE
À L'HÉBERGEMENT (ASH)

26 POUR UNE DEMANDE
D'AIDE MÉNAGÈRE

4 POUR UNE
DEMANDE
D'AIDE SOCIALE

8 POUR OBLIGATIONS
ALIMENTAIRES

2 POUR UNE DEMANDE D'ALLOCATION
SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA)

LES TEMPS FORTS

Le **traditionnel repas des seniors** s'est déroulé le jeudi 18 mai à l'Espace Mac Orlan. À cette occasion, Monsieur le Maire a **remis un colis aux 7 seniors âgés de 90 ans et plus** présents au repas. En fin de journée, chacun est reparti avec une boîte de chocolats.

19

BÉNÉVOLES, ÉLUS
ET EMPLOYÉS

258

SENIORS PRÉSENTS



Pour la première fois, un **Noël Solidaire** a été organisé à destination des personnes isolées. Pour cette première édition, une centaine de Péronnais a participé à ce goûter convivial et festif.



LE COLIS DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de recevoir nos aînés pour le spectacle de fin d'année qui a eu lieu le jeudi 21 décembre pour les personnes âgées de 70 ans et plus

600

SENIORS ONT ASSISTÉ
AU SPECTACLE

**1100**

COLIS ONT ÉTÉ
DISTRIBUÉS

145

COLIS ONT ÉTÉ
LIVRÉS À DOMICILE



En EHPAD (MERMOZ-QUINCONCE-CAUDRON et ORPEA), environ **70 de nos aînés** ont reçu le cadeau de Noël, distribué par Monsieur le Maire et l'adjointe aux affaires sociales Madame Marie-Dominique MENAGER.



L'Atelier Chantier d'Insertion de la Ville de Péronne accueille des personnes ayant des difficultés sociales et professionnelles afin de favoriser leur réinsertion, par le biais d'activités liées aux espaces verts, bâtiments et voiries. Ces personnes en contrat à durée déterminée d'insertion, s'engagent à respecter la vie au sein du chantier (comportement, respect des horaires, respect des consignes, respect des impératifs de travail...) et à s'engager dans une démarche active vers l'emploi.

Tous les salariés sont formés à leurs postes et encadrés. Ils bénéficient d'un accompagnement social et professionnel. Au quotidien, l'insertion socioprofessionnelle s'articule principalement autour d'entretiens individuels, avec pour objectif l'élaboration et l'aboutissement d'un projet professionnel menant à une insertion durable.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE

- Porte de Bretagne
- Parc du CAM
- Fort Caraby
- Le vieux Péronne et les rues pavées
- Les abords de l'église
- Peinture des voiries
- Entretien et restauration des caniveaux et trottoirs de la ville
- Entretien de la stèle Brebious
- Entretien de la ZI de la Chapelette
- Entretien de l'ancienne voie ferrée
- Entretien du Pont Blackburn
- Entretien des pierres tombales et sépultures de défunts, situées au cimetière du Centre, ayant fait l'objet d'une donation ou d'un legs sans limitation de durée de leur sépulture à la ville de Péronne

PARTENAIRES SOCIAUX DU TERRITOIRE

DEPARTEMENT - MEEF - POLE EMPLOI -
GRETA - ADAPECO - CCAS - AFID - CSAPA -
CYPRES - MAISON DE QUARTIER PERONNE -
CPAM - LISSAC OPTICIEN - ADEQUAT

PARTENAIRES EMPLOI

ASSOCIATION SAINT JEAN -
CARREFOUR MARKET - SCEA SUZANNE
- VALOR' AISNE

1

RESPONSABLE DU
CHANTIER

2

ENCADRANTS TECHNIQUE

1

ASSISTANTE SOCIALE

9.30

ETP CONVENTIONNÉS

28

PLACES

2

COMITÉS DE SUIVI

36 720€

MONTANT DE LA SUBVENTION PRÉVUE

4%

DE SORTIES EN EMPLOIS DURABLES

26%

DE SORTIES EN EMPLOIS DE TRANSITION

9%

DE SORTIES POSITIVES

SOIT 39% DE SORTIES
DYNAMIQUES

DURÉE
MOYENNE DU
PARCOURS

10 MOIS

Accès à des actions de formation individuelles réalisées
durant le contrat de travail

	TOUT PUBLIC	DONT RSA
Transversale (remise à niveau, illettrisme...)	1 VSI	1
Pré qualifiante	2 actions code 3 permis B	2 3

Nombre d'actions de formation collectives
réalisées durant le contrat de travail

	TOUT PUBLIC	DONT RSA
Rencontre avec Manpower	19	14
Visite d'une exploitation agricole	15	11
Dépistage visuel	8	5
Forum de la formation	15	13
Prevention des addictions	15	13
Intervention cypres	20	16
Ateliers numérique	20	16
PSC1	14	12
Bus pour l'emploi	16	14
Forum de l'emploi Péronne	18	15

LES MOYENS MATÉRIELS

200m²
D'ATELIER

1

VESTIAIRE CHAUFFÉ

1

POINT D'EAU
POTABLE

1

LOCAL CHAUFFÉ
POUR LES REPAS

1

SALLE SANITAIRE
DONT DOUCHE

BLOUSON DE
TRAVAIL ET
BOTTES FOURNIS

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION
INDIVIDUELLE : CHAUSSURES DE SÉCURITÉ,
CASQUE DE PROTECTION, LUNETTES DE
PROTECTION, CASQUE ANTIBRUIT, GANTS
DE PROTECTION, GILET DE SÉCURITÉ

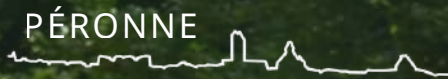
1

VÉHICULE 6 PLACES
APPARTENANT AU
CHANTIER
D'INSERTION

1

VÉHICULE 9 PLACES
MIS À DISPOSITION
DU CHANTIER
D'INSERTION

PÉRONNE

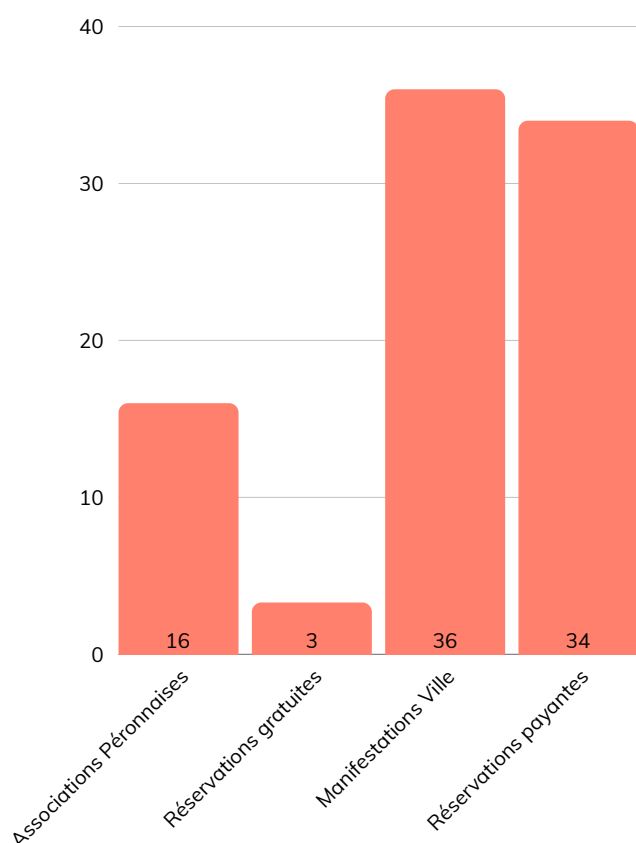


ACTIVITÉS ET LOISIRS

ESPACE MAC ORLAN
MAISON DES ASSOCIATIONS
ACCROBRANCHE · CANOË · MINI-GOLF

10

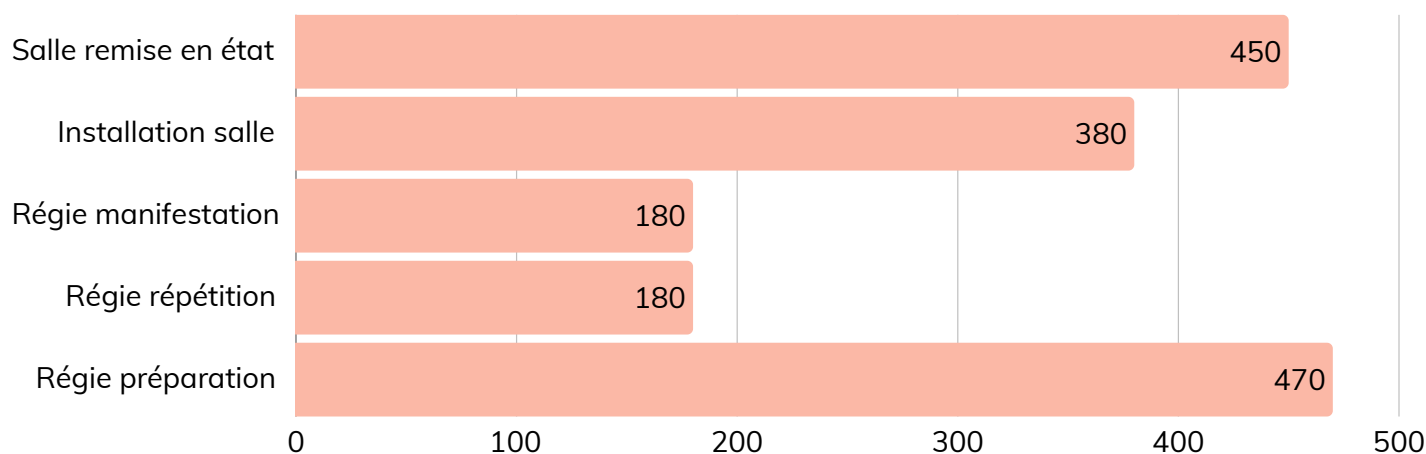
L'Espace Mac Orlan est une salle de type L / 2ème catégorie. Tous les décors entrant doivent être classés au feu MO ou M1. La salle se compose d'une salle de représentation, d'un salon d'honneur, d'un bar et d'une cuisine. Elle possède également trois gradins droits escamotables individuellement ce qui permet de modeler et d'organiser la salle selon la nécessité des manifestations et un balcon. L'Espace Mac Orlan peut accueillir 1400 personnes debout, 729 personnes assises, 259 personnes en gradin central et balcon, 900 places en version assis-debout (sans gradin central). L'espace comprend également 1 grande loge, 2 petites loges, 1 salle de repos et de catering, 2 petites loges à l'étage, 1 douche et 2 WC.



Colloque / réunion / forum	21
Musique	25
Spectacle humour	3
Animation	18
Salon	5
Théâtre	10
Danse	8

Nombre de manifestation **90**

● Total des heures salle et Régie effectuées en 2023



La Maison des Associations de Péronne est un lieu dédié à la vie associative locale. Gérée par la municipalité, elle offre un cadre fonctionnel et convivial aux nombreuses associations du territoire, en mettant à leur disposition des espaces adaptés à leurs besoins. Inaugurée le 3 septembre 2022, elle est labellisée dans le cadre du **dispositif national Guid'Asso**.

Guid'Asso est un réseau de points d'information pour la vie associative, répartis sur l'ensemble du territoire et portés par une diversité d'acteurs: institutions, collectivités, associations. Un Guid'Asso, c'est un lieu sur un territoire, des personnes, des compétences et des outils à disposition pour accueillir, informer et éventuellement orienter vers les bons interlocuteurs. Par cette dynamique de réseau, chaque Guid'Asso partage au collectif ses ressources, ses expériences et ses savoir-faire propres.

MISSIONS PRINCIPALES

- Mettre à disposition des salles pour les réunions, activités ou événements associatifs.
- Accueillir, orienter et accompagner les associations dans leurs démarches administratives ou logistiques.
- Favoriser la coordination et la mise en réseau des acteurs associatifs locaux.
- Faciliter la diffusion des informations relatives à la vie associative (affichage, documentation, actualités...).
- Gestion des demandes de subventions

3 Rencontres départementales

1 Rencontre régionale

4 Formations à destination des associations du territoire

34 Dirigeants et/ou bénévoles associatifs ont participé à ces temps de formation

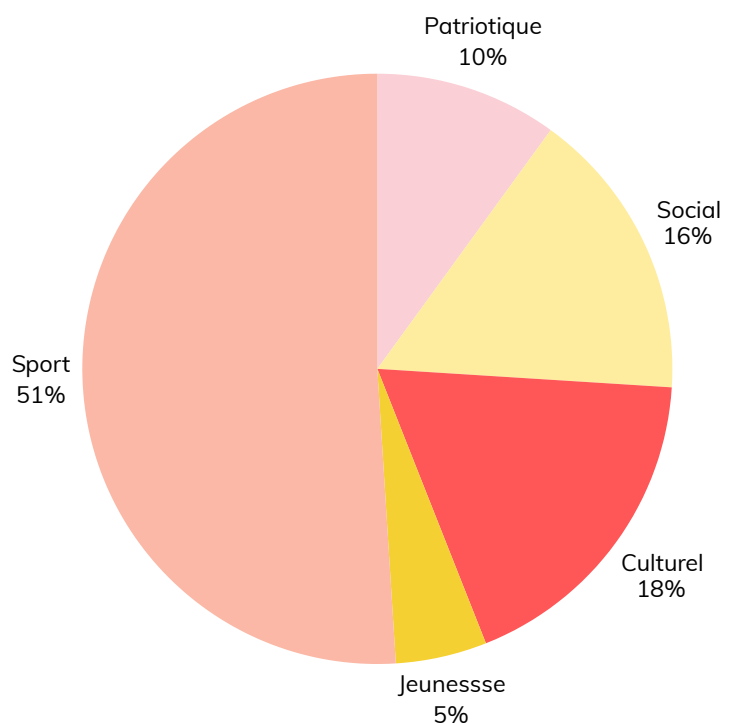
4 Associations ont bénéficié d'un accompagnement individuel

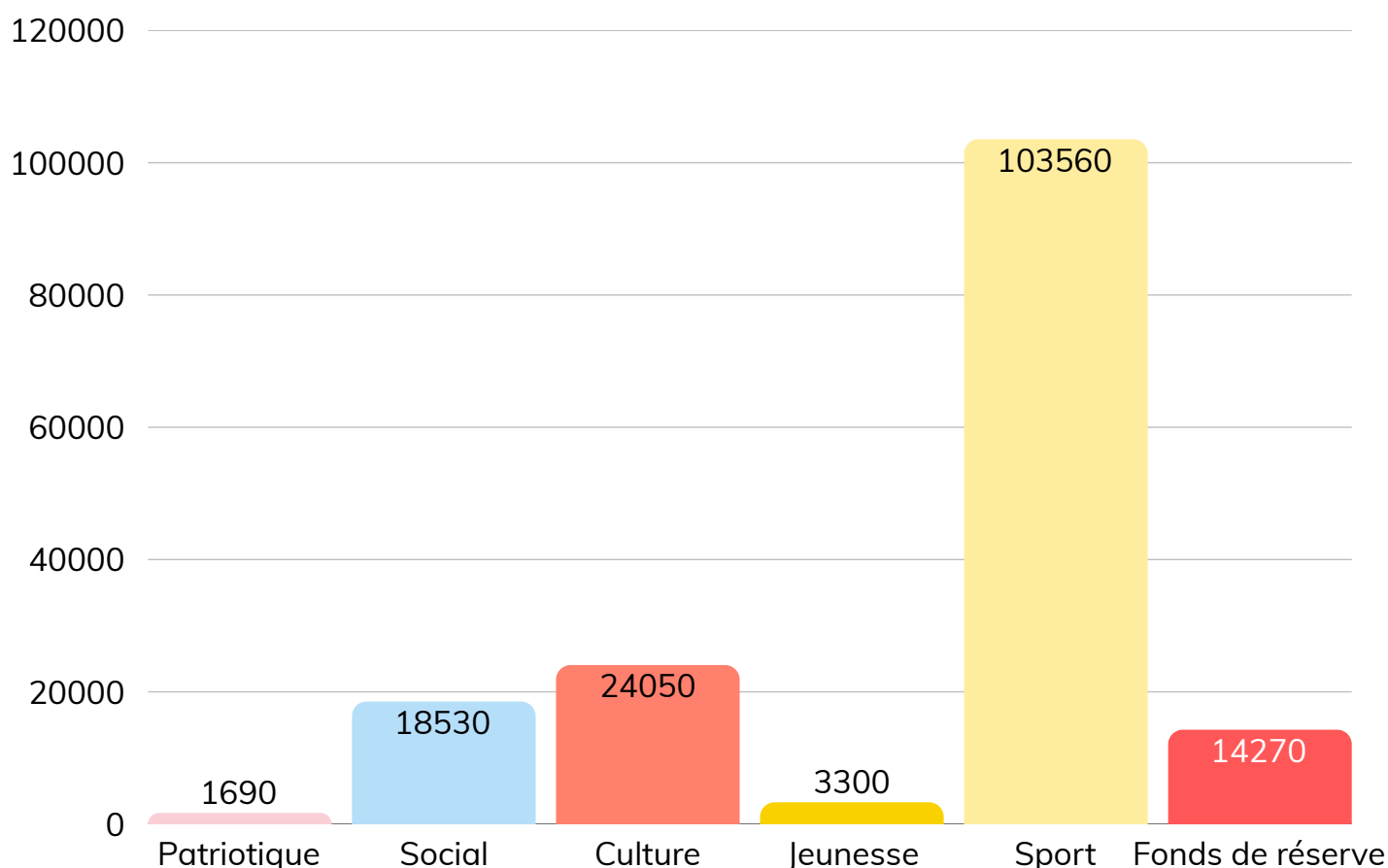
35 Mises à disposition de salles

581 Membres associatifs présents lors de ces réunions

75 Dossiers de demande de subventions pour un budget global de **165 400€**

RÉPARTITION DES DOSSIERS DE SUBVENTION PAR SECTEURS



RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE PAR
SECTEUR D'ACTIVITÉ EN EUROS

La MDA coordonne le Salon des associations « Assos' en Folie », qui est positionné en général, à la fin des vacances de la période estivale. Ce salon se déroule au sein de l'ensemble des équipements sportifs de la rue Saint-Denis et ses abords.

Asso's en Folie permet aux associations présentes de se faire connaître et de présenter leurs activités, auprès du public. Elles ont également la possibilité de proposer des animations et démonstration pour agrémenter cette journée.

Pour l'édition 2023, **48** associations étaient présentes pour communiquer et échanger avec près de **750** visiteurs.



Le **parc familial du CAM** est un lieu de rencontre, permettant de créer du lien entre les habitants des différents quartiers, de valoriser notre patrimoine et de créer de l'attractivité. Ce lieu se veut être intergénérationnel, vecteur de lien social et de bien-vivre.

C'est un endroit dans lequel grands-parents, parents, enfants et petits-enfants ont la possibilité de se retrouver dans un espace alliant convivialité, loisir et détente. Des nouveaux jeux, adaptés dès le plus jeune âge, ont été installés et offrent la possibilité aux familles, aux assistants maternels ainsi qu'aux écoles, de bénéficier d'un espace répondant aux attentes de toutes et tous. Ses jeux en robiniers, ses espaces verts, sa pergola, ainsi que ses cheminements adaptés permettront à chacun de s'évader ou de se retrouver pour un pique-nique, un temps de relaxation, de lecture...

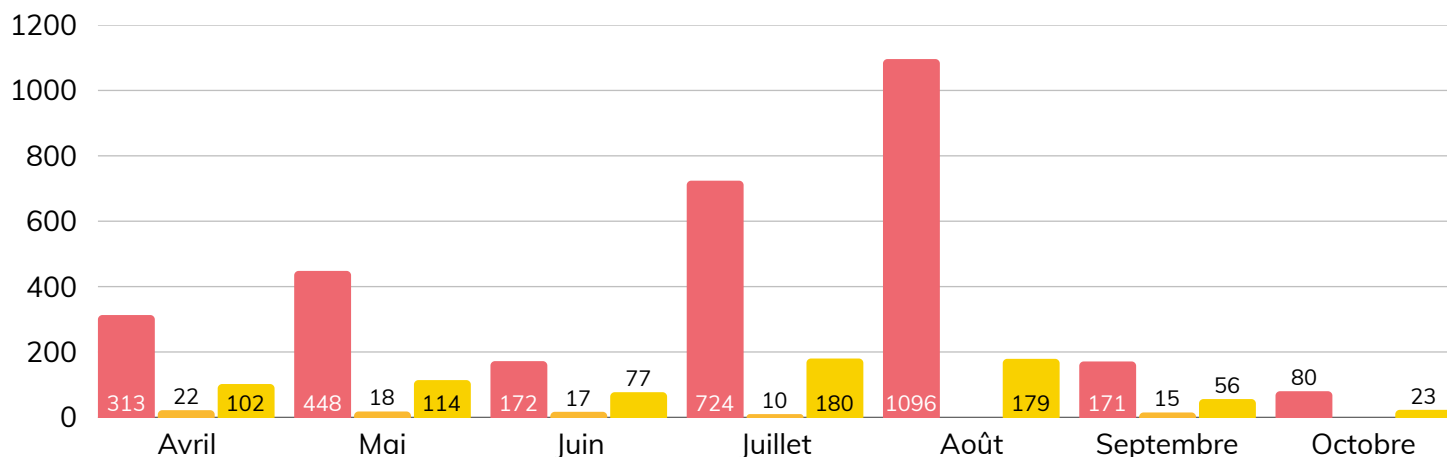
MINI-GOLF

Le mini golf est situé à l'étang du Cam, il est composé de 18 parcours de niveaux différents. Il est ouvert tous les jours, d'avril à octobre, de 14h00 à 20h00.

3 817
ENTRÉES

6 131€
DE RECETTES

● Particuliers ● Groupes ● < 8 ans

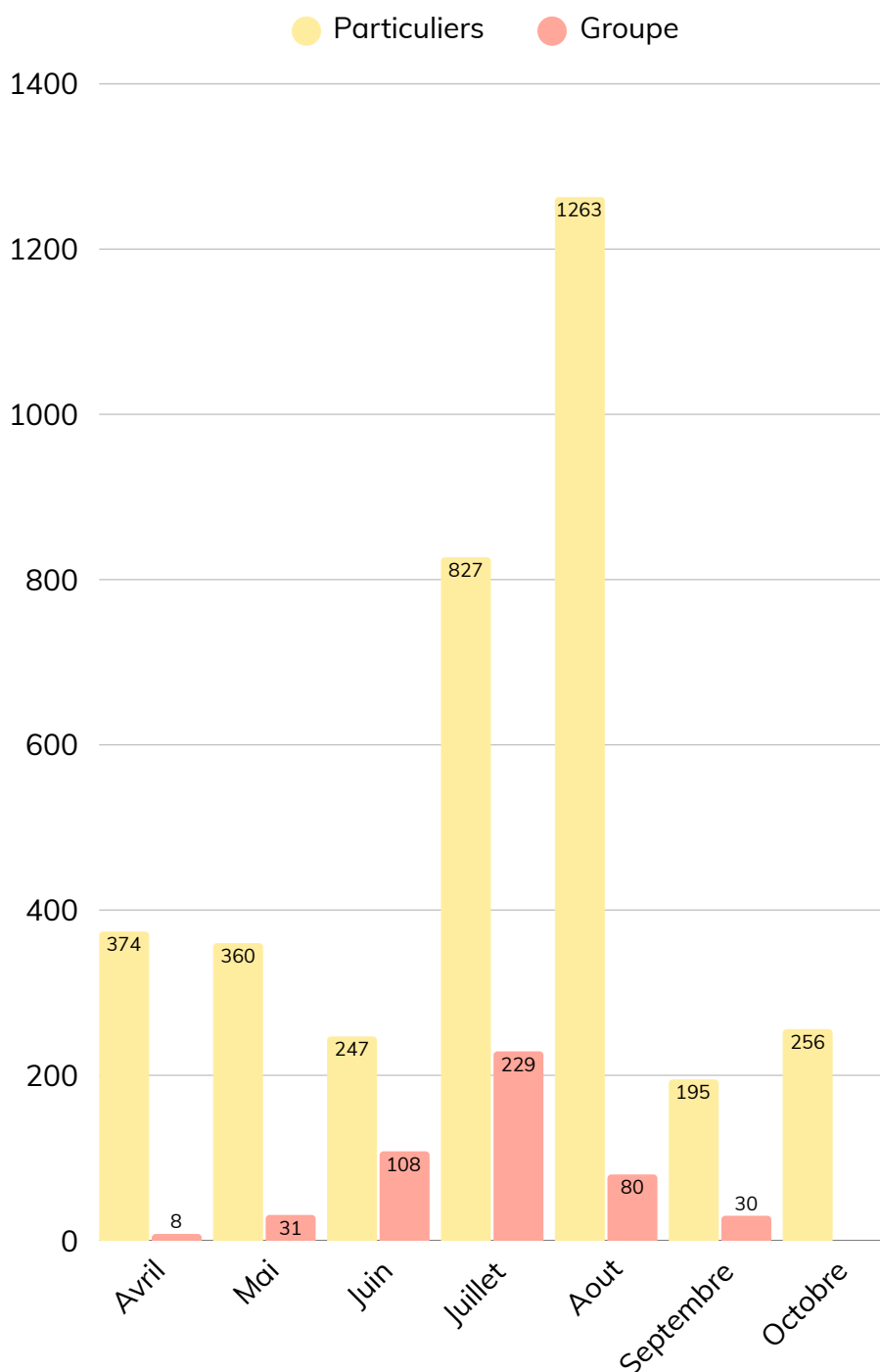


10

ACCROBRANCHE ·
CANOË · MINI-GOLF

PARC D'ACCROBRANCHE

Depuis 2021 la ville de Péronne propose un parc aventure "Au fil du Cam", composé de parcours accrobranche, accessibles à partir de 6 ans.

4 008
ENTRÉES

489

JUNIOR 1

(6 ans révolus,
entre 1m et 1m30)

753

JUNIOR 2

(entre 1m30 et 1m45)

1669

ADOS

(<18 ans, supérieur ou
égal à 1m45)

1097

ADULTES

(18 ans et plus)

